



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

De la Communauté de Communes Canaux
et Forêts et Gâtinais



Communauté de Communes
Canaux et Forêts en Gâtinais



Sommaire

PRÉSENTATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	4
LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	4
LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	4
LES INSTANCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	5
LES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	8
COMMUNICATION	9
SERVICE DE PRÉVENTION	9
DONNEES FINANCIÈRES	10
BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	10
BUDGETS ANNEXES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	11
URBANISME	13
<i>PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) VALANT PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH) :</i>	13
HABITAT	14
<i>ENGAGEMENT D'UNE ÉTUDE PRÉ-OPERATIONNELLE OPAH</i>	14
<i>INSTRUCTION DES DOSSIERS RELATIFS AU DROIT DES SOLS :</i>	17
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	18
TOURISME COMMUNAUTAIRE	21
<i>LES SENTIERS DE RANDONNÉE</i>	21
<i>LES BOUCLES À VÉLO</i>	22
<i>AIDE COMMUNAUTAIRE EN FAVEUR DES PROJETS D'ANIMATION TOURISTIQUE DU TERRITOIRE</i>	23
L'OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE	23
<i>LE PUBLIC</i>	24
<i>À LA RENCONTRE DU PUBLIC</i>	25
<i>LES VENTES</i>	25
<i>LA COMMUNICATION NUMÉRIQUE</i>	26
<i>COMMUNICATION PAPIER : LA DOCUMENTATION</i>	26
<i>LE GUIDE FAMILLE EST UNE NOUVEAUTÉ 2021</i>	26
<i>LES ANIMATIONS</i>	27
GESTION DE L'ACCUEIL DU PUBLIC SUR LE SITE DE L'ARBORETUM DES BARRES	27
<i>FRÉQUENTATION</i>	28
<i>ANIMATIONS</i>	28
<i>SITUATION FINANCIÈRE</i>	28
LA PROGRAMMATION CULTURELLE 2021	29
<i>À L'ESPACE DES ÉTANGS</i>	29
<i>LE HORS LES MURS</i>	30
<i>L'EXPOSITION DE LA FRMJC</i>	31
ÉQUIPEMENTS CULTURELS, SPORTIFS ET SCOLAIRES	32
LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES	33
GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)	33
PROGRAMME DE TRAVAUX 2021 SUR LA VOIRIE COMMUNALE TRANSFÉRÉE	33
<i>TRAVAUX DE FAUCHAGE</i>	34
MOBILITÉS	35
<i>GESTION DU TRANSPORT SCOLAIRE EN TANT QU'ORGANISATEUR DE SECOND RANG</i>	35
<i>TRANSPORT VERS LES ÉQUIPEMENTS</i>	35
<i>TRANSPORT SOLIDAIRE</i>	36
ÉCLAIRAGE PUBLIC	36
LA HALTE-GARDERIE - LES PETITS POUSETS	37
LES RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)	37

<i>RPE PÔLE DE LORRIS</i>	38
<i>RPE PÔLE DE BELLEGARDE</i>	38
<i>RPE PÔLE DE CHATILLON COLIGNY</i>	38
SOUTIEN A LA PARENTALITÉ	39
LES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT	39
LE S.L.A.C.	41
CRÉATION ET GESTION DE MAISONS DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRES	43
<i>SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS</i>	43
<i>FRANCE SERVICES : PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS</i>	43
<i>GUICHET ENREGISTREUR – DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL</i>	44
ÉQUIPEMENTS SPORTIFS	44
POLITIQUE SPORTIVE	44
GLOSSAIRE	45

PRÉSENTATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Une Communauté de Communes est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) regroupant plusieurs communes en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace. La Communauté de Communes permet ainsi à ses Communes membres de gérer en commun des activités et des services publics afin de faire mieux ensemble ce qui serait insurmontable à l'échelle d'une seule commune.

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 Août 2015, a porté le seuil minimum de population des Communautés de Communes à 15 000 habitants. Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale élaboré par la Commission Intercommunale de Coopération Intercommunale a préconisé, pour atteindre ce seuil, la fusion des Communautés de Communes de Châtillon-Coligny, du Canton de Lorris et du Bellegardois.

Cette nouvelle intercommunalité regroupe, depuis le 1^{er} janvier 2017, 38 communes (l'ensemble des communes du nouveau Canton de LORRIS) pour une population totale de près de 29 000 habitants.

LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le territoire de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais s'étend sur 38 communes dont 29 communes de moins de 1 000 habitants, sur une superficie de 767 kilomètres carrés pour une population de 27 401 habitants, soit une densité de population de 35,72 habitants par kilomètre carré.

Carte du Territoire



LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

A partir du 1^{er} avril 2019, la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais exerce les compétences suivantes :

Compétences obligatoires :

- ✓ Aménagement de l'espace communautaire ;
- ✓ Développement économique ;
- ✓ Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage ;
- ✓ Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés ;
- ✓ Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

Compétences optionnelles :

- ✓ Protection et mise en valeur de l'environnement ;
- ✓ Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements culturels et sportifs et de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire ;
- ✓ Politique du logement social d'intérêt Communautaire et action ;
- ✓ Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ;
- ✓ Action sociale d'intérêt communautaire ;
- ✓ Acquisition ou construction, aménagement, entretien et gestion de Maisons de Services Au Public.

Compétences complémentaires :

- ✓ Participation à l'opération de construction de la gendarmerie de Châtillon-Coligny ;
- ✓ Transport ;
- ✓ Actions ;
- ✓ Politique de développement culturel ;
- ✓ Politique de développement touristique ;
- ✓ Gestion entretien et rénovation du réseau d'éclairage public ;
- ✓ Service Public d'Assainissement non collectif sur le territoire de la Communauté de Communes ;
- ✓ Service Départemental d'Incendie et de Secours : financement du contingent du SDIS ;
- ✓ Construction, entretien et fonctionnement d'équipements périscolaires (restaurant scolaire de l'école maternelle de Bellegarde, restaurant scolaire de l'école élémentaire de Bellegarde, restaurant scolaire de Ladon et Garderie de Ladon) ;
- ✓ Compétence fourrière animale : contribution au financement ;
- ✓ Divers (prestation de services pour les communes et adhésion à un syndicat mixte).

LES INSTANCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le Conseil Communautaire :

La Communauté de Communes est administrée par un organe délibérant appelé « Conseil Communautaire » qui est composé de Conseillers Communautaires désormais élus en même temps que les conseillers municipaux.

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les conseillers communautaires sont désignés au sein du conseil municipal, suivant l'ordre du tableau. Dans les communes de 1 000 habitants et plus, l'élection des conseillers communautaires a lieu concomitamment à l'élection des conseillers municipaux, au scrutin de liste.

Les règles de convocation du Conseil, les règles de quorum, les règles de validité des délibérations sont celles applicables aux Conseils municipaux et sont prévues dans le Code Général des Collectivités Territoriales.

Suite à la création de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais issue de la fusion des Communautés de Communes de Châtillon-Coligny, du Canton de Lorris et du Bellegardois, le Conseil Communautaire est désormais composé de 56 membres, **les communes ayant décidé de conserver** la représentation selon les règles de droit soit 56 sièges : répartition proportionnelle selon la règle du tableau prévue à l'article L.5211-6-1, chaque commune dispose d'au moins un siège, aucune commune ne dispose plus de la moitié des sièges.

Le nombre total de sièges que compte l'organe délibérant de l'EPCI ainsi que celui attribué à chaque commune membre lors du renouvellement général des conseils municipaux a été constaté par arrêté du préfet **14 octobre 2019**.

En 2021, le Conseil Communautaire s'est réuni à 11 reprises.

Répartition des 56 membres du Conseil Communautaire titulaires par commune au 31/12/2021 :

Aillant-sur-Milleron (45230) : 1 délégué - Chapuis Lysiane
Auvilliers (45270) : 1 délégué - Pointeau Jean-Marc
Beauchamps-sur-Huillard (45270) : 1 délégué - Pion Emmanuelle
Bellegarde (45270) : 3 délégués - Malet Jean-Jacques – Jourdain François – Savajols Mireille
Chaillay-en-Gâtinais (45260) : 1 délégué – Vasseur Hervé
Chapelon (45270) : 1 délégué – Daux Dominique
Châtenoy (45260) : 1 délégué – Maufras Michel
Châtillon-Coligny (45230) : 3 délégués - De Wilde Florent – Huré Danielle - Flauder-Claus Véronique
Cortrat (45700) : 1 délégué – Bézilles Christèle
Coudroy (45260) : 1 délégué – Flores Christiane
Dammari-sur-Loing (45230) : 1 délégué – Ducardonnet Alexandre
Fréville-du-Gâtinais (45270) : 1 délégué – Poisson André
La Chapelle-sur-Aveyron (45230) : 1 délégué – Chevallier Christian
La cour-Marigny (45260) : 1 délégué – Martinon Pierre
Ladon (45270) : 2 délégués – Février Albert – Brisset Nathalie
Le charme (45230) : 1 délégué – Robineau Isabelle
Lorris (45260) : 5 délégués - Martin Valérie – Troupillon Daniel – Gervais Corinne – Kutzner Philippe – Ozanne Pascal
Mézières-en-Gâtinais (45270) : 1 délégué – Thillou Alain
Montbouy (45230) : 1 délégué – Boscardin Yves
Montcresson (45700) : 2 délégués – Germain Alain – Chambon Marion
Montereau (45260) : 1 délégué – Hébert Jacques
Moulon (45270) : 1 délégué – Petit André
Nesploy (45270) : 1 délégué – Fontaine Marie-Christine
Nogent-sur-Vernisson (45290) : 5 délégués – Moreau Philippe – Picard Jean-Luc – Tripier Maryse – Gillet Philippe – Wurrillot Stéphanie
Noyers (45260) : 1 délégué – Marceaux Marie-Annick
Oussoy-en-Gâtinais (45290) : 1 délégué – Martin François
Ouzouer-sous-Bellegarde (45270) : 1 délégué – Fouassier Claude
Ouzouer-des-Champs (45290) : 1 délégué – Boutron Thierry
Presnoy (45260) : 1 délégué – Senegas Richard
Pressigny-les-Pins (45290) : 1 délégué – Deprun Alain
Quiers-sur-Bezone (45270) : 2 délégués – Jobet Yohan – Montagut Bérengère
Saint-Maurice-sur-Aveyron (45230) : 1 délégué – Kassa Wondwossen
Sainte-Geneviève-des-Bois (45230) : 2 délégués – Jean André – Harlé Mélusine
St Hilaire/Puiseaux (45700) : 1 délégué – Vieugue Patrice
Thimory (45260) : 1 délégué – Goiset Magali
Varennes-Changy (45290) : 3 délégués – Couteau Evelyne – David Joël – Charenton Jean-Marie
Vieilles-maisons/Joudry (45260) : 1 délégué – Leroy Daniel
Villemoutiers (45270) : 1 délégué – Burgevin Christiane



11

réunions
de Conseil
Communautaire



159

délibérations
ont été prises

Membres du Conseil Communautaire



Les Commissions :

Outre la Commission d'Appel d'Offres qui est chargée de l'attribution des marchés publics, la Commission DSP (Délégation de service public) et la Commission Intercommunale des Impôts Directs et la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de charges (CLECT), la Communauté de Communes a mis en place par délibération en date du 10 Juillet 2020, dix commissions qui, dans leurs domaines de compétences respectifs, émettent des avis, des propositions et concourent à la préparation des travaux qui seront soumis au Conseil Communautaire : il s'agit des commissions « Action Sociale », « Développement économique », « Développement culturel et touristique », « Aménagement de l'Espace », « Enfance Jeunesse Sport », « Cycle de l'eau, SPANC », « Communication, Numérique, Mutualisation et Ruralité », « Ressources Humaines, Prévention, Finances et Achats », « Environnement, Développement Durable » et « Travaux ». Ces commissions sont ouvertes aux conseillers communautaires et aux conseillers municipaux des 38 communes.

La conférence des Maires :

Le Conseil Communautaire a également instauré une conférence des maires composée des 38 maires des communes membres de l'EPCI. Cette instance dispose d'un rôle consultatif. Elle est réunie régulièrement (à 1 seule reprise en 2021) et donne un avis sur les orientations proposées par le Président et sur les dossiers importants de la Communauté de Communes. Cette conférence des maires est une instance de concertation, un espace de débat, de propositions et d'initiatives.

Le Bureau :

Le Bureau est une instance restreinte du Conseil Communautaire qui peut bénéficier de délégations de pouvoirs. Il est composé du Président, de 10 Vice-présidents et de 2 Conseillers délégués. Le nombre de vice-présidents a été fixé par délibération du Conseil Communautaire en date du 10 Juillet 2020 et la création de postes de conseillers délégués en date du 22 Septembre 2020. Le bureau, élu par le conseil communautaire lors de sa session du 10 Juillet 2020, était composé comme suit :

Président : M. Albert FEVRIER

- 1^{ère} Vice-présidente, Madame Valérie MARTIN, en charge de l'action sociale ;
- 2^{ème} Vice-président, Monsieur Jean-Jacques MALET, en charge du Développement économique ;
- 3^{ème} Vice-Présidente, Madame Isabelle ROBINEAU en charge du Développement Culturel et Touristique ;
- 4^{ème} Vice-Président, Monsieur Claude FOUASSIER en charge de l'Aménagement de l'Espace ;
- 5^{ème} Vice-Présidente, Madame Evelyne COUTEAU en charge des de l'Enfance Jeunesse ;
- 6^{ème} Vice-Président, Monsieur André JEAN en charge du Cycle de l'Eau, SPANC ;
- 7^{ème} Vice-Président, Monsieur Dominique DAUX en charge de la Communication, Numérique, Mutualisation et Ruralité ;
- 8^{ème} Vice-Président, Monsieur Daniel TROUPILLON en charge des Ressources Humaines, Prévention, Finances et Achats ;
- 9^{ème} Vice-Président, Monsieur Philippe MOREAU, en charge de l'Environnement et Développement Durable ;
- 10^{ème} Vice-Président, Monsieur Alain GERMAIN, en charge des Travaux.



Albert Février

12 réunions en 2021



Le 22 septembre 2020, ont été élus Conseillers délégués :

- ✓ 1^{er} Conseiller membre du Bureau : Monsieur Yohan JOBET, en charge de la politique sportive
- ✓ 2^{ème} Conseiller membre du Bureau : Monsieur Florent DE WILDE, en charge de l'élaboration du schéma de mutualisation.



Yohan Jobet



Florent De Wilde

Présentation des services :

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES : Delphine COURBIER

Communication : Claudine HOMMEY
Ressources Humaines : Elodie HOURY-RAFERT, Géraldine ELOIRE
Secrétariat Général de Pôle : Lucie BELUCHE, Amandine DENFERT
Transports Scolaires : Lucie BELUCHE, Claudine HOMMEY, Virginie DORCHAT
Action Sociale et transport solidaire : Lucie BELUCHE, Amandine DENFERT
Jeunesse : Florent JACQUET
SLAC : Gaëtan HARDY, Sophie DESSENON, Barbara SERLÉ
Coordinatrice Enfance : Valérie GUILLON
Secrétariat enfance, jeunesse sport : Claudine HOMMEY, Valérie COLAPINTO
Petite enfance
RPE : Valérie GRAU, Clémence SVOBODA, Armonie BOQUET
Halte-garderie : Adeline CHEMIN, Magali BONNET, Jazia CHOUEY
ALSH Lorris : Fanny LEFEVRE, Séverine PAUTRE
ALSH Thimory : Sandrine MERCIER, Samuel FONTAINE, Patricia KOUANE
ALSH Varennes : Anaïs MINIERE, Amélie NAILI, Valérie AMARU
ALSH Châtillon : Alexandra DOMOND, Elodie HUBERT
ALSH Nogent-sur-Vernisson : Jennifer PAYEN, Arnaud BOULAS
BAF Lorris : Mathieu MORLET, Morane PERRIGAULT
BAF Châtillon : Corinne DAVID
BAF Saint-Maurice-sur-Aveyron : Jean-Pierre GOMEZ
Sports Scolaires : Mathieu MORLET, Anita PLASSARD, Samuel FONTAINE
MSAP Action Sociale : Suzan EROL, Dorine MATHIEU, Géraldine ELOIRE, Nelly PERET
MSP : Patricia MORAIS GERALDES
Conseiller de Prévention : Marina DA CRUZ



DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE – Pôle Aménagement et Développement du Territoire : Sandrine WEBER

Développement Économique : Naïma BOUFEDJI
Développement Touristique : Emilie COLLIN
B.I.T. Lorris : Fabienne GROSOS, Aude BARTHELEMY RUFFIER
B.I.T. Bellegarde : Justine FRANCISCO
B.I.T. Châtillon-Coligny : Morgane BARAT, Elodie HILLION
Développement Culturel : Emilie COLLIN, Claudine HOMMEY
Finances, Marchés, Achats : Valérie BOIN, Aurore PERRIERE, Dondu ARSLAN
Secrétariat de Pôle : Virginie DORCHAT, Dondu ARSLAN
Planification et politique de l'habitat : Sandrine LETRENEUF, Loetitia JOURDAIN
Entretien des locaux : Béatrice FOUCHAULT

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE – Pôle Technique : Nathalie COURILLON

Référents Bâtiments Espaces Verts : Édouard VIGEANT, Hubert MARCHAND, Pascal HAUDIQUET
Pôle Technique Châtillon : Hubert MARCHAND, Marc DUPATY, Meryem MAJD, Helder BRAZETE
Pôle Technique Lorris : Édouard VIGEANT, Jérôme POMMEY
Pôle Technique Bellegarde : Pascal HAUDIQUET
Assainissement, Eau Potable : Delphine COURBIER, Carine VERMET
SPANC : Carine VERMET
Secrétariat du Pôle Technique : Amandine DENFERT
Voirie : Fabien EDME, Arnault JOSSIN
Éclairage Public : Yves MOSCHETTI, Claudine HOMMEY
Entretien des Locaux : Brigitte ABSOLU
Service ADS Territorial : Nathalie COURILLON, Véronique MOKIENKO, Carine VERMET, Audrey MARTINEZ, Isabelle ASSELIN

COMMUNICATION

La Commission Communication s'est réunie deux fois en 2021. Le service Communication est intervenu sur différents domaines cette année, notamment sur tous les supports de communication liés aux spectacles de la Programmation Culturelle (affiches, flyers, billets), sur le répertoire interne des services, sur l'élaboration et la communication de la brochure pour les ouvertures de l'Arboretum des Barres, sur la diffusion de toutes ces informations.

Ce service intervient également pour communiquer sur toutes les informations des services, à savoir les réunions, les portes ouvertes, les animations, l'annonce des Conseils communautaires avec la diffusion des ordres du jour et des procès-verbaux. Toute l'année, la communication des événements a été très active grâce aux supports mise en place, tels que le site internet, les facebook de la collectivité et l'application Panneau Pocket.

Le site Internet est mis à jour régulièrement en fonction des informations transmises par les services comme l'Urbanisme, l'Accueil Collectif de Mineurs, les Actualités, etc.



SERVICE DE PRÉVENTION

La santé est un droit pour les agents territoriaux, sa préservation et sa protection sont une obligation pour les autorités territoriales, lesquelles sont chargées « de veiller à la sécurité et à la protection de la santé des agents placés sous leurs autorités » (décret n°85-603 du 10 juin 1985).

Cette année 2021 a encore été largement marquée par la Covid-19, mais nous avons soufflé avec l'allègement progressif des mesures barrières.

2021 aura vu beaucoup de formations se dérouler au sein de notre structure : PSC1, Habilitation électrique. L'agent après avoir suivi une formation de 3 semaines est habilité à proposer une formation PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique).

L'accompagnement auprès des communes et des syndicats du territoire a battu son plein : 22 communes et syndicats adhèrent au service. Beaucoup d'accompagnement téléphonique sur la législation, des points terrains lorsque cela est nécessaire. Des sessions de sensibilisation au sein même des communes pour faire prendre conscience des risques des métiers.

DONNEES FINANCIÈRES

Le compte administratif, voté le 5 avril 2022, présente les réalisations budgétaires sur l'année 2021.

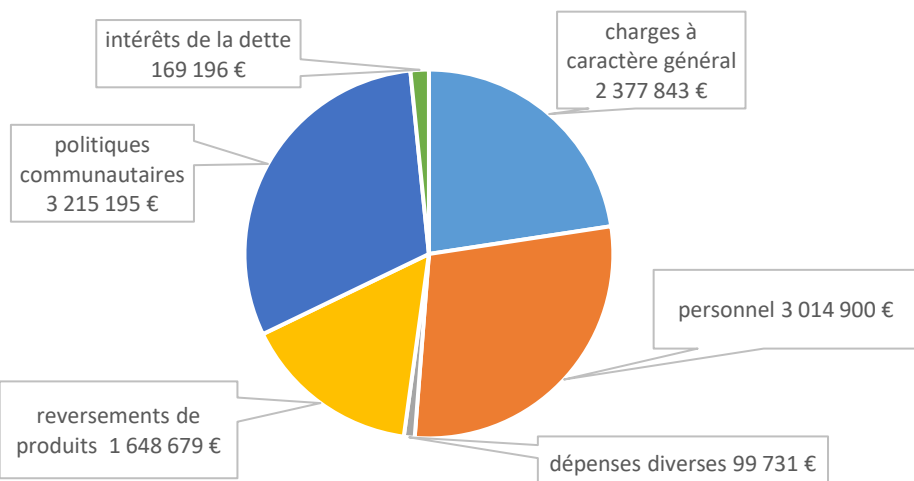
BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Dépenses = 15 504 803,12 €

Recettes = 18 300 885,15 €

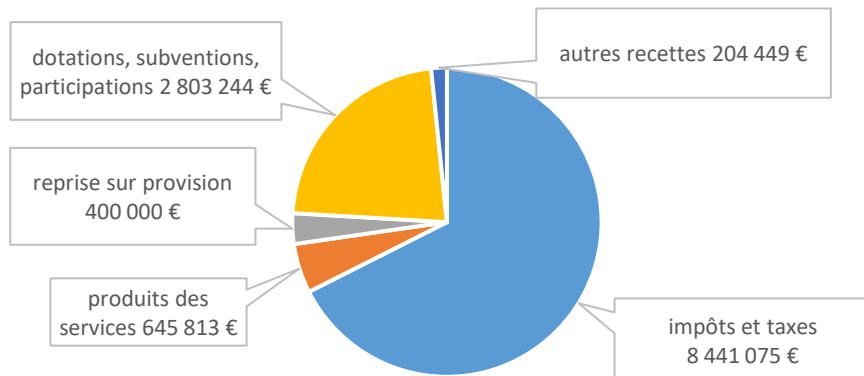
FONCTIONNEMENT

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT



**Dépenses réelles de fonctionnement :
10 525 544 €**

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

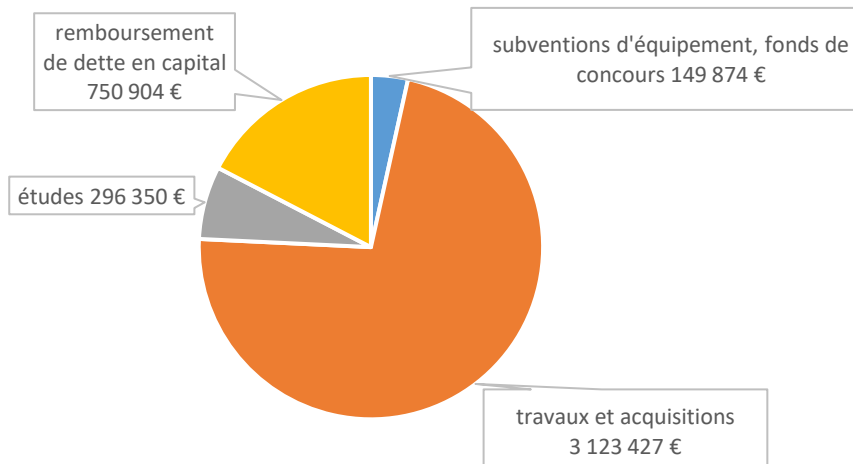


**Recettes réelles de fonctionnement :
12 494 581 €**

Résultat à la clôture de l'exercice en fonctionnement : 2 201 236,37 €

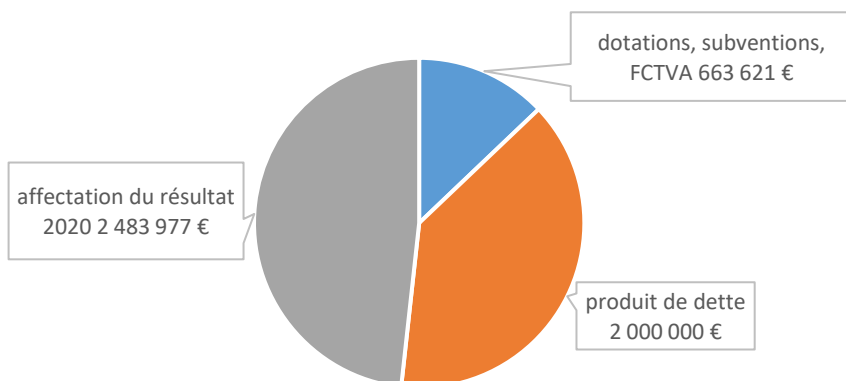
INVESTISSEMENT

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT



**Dépenses réelles
d'investissement :
4 320 555 €**

RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT



**Recettes réelles
d'investissement :
5 147 598 €**

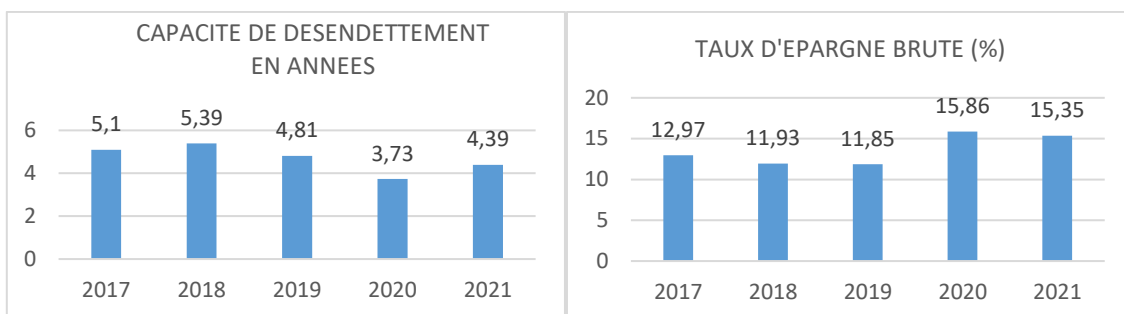
Déficit à la clôture de l'exercice en investissement = 694 428,53 €

BUDGETS ANNEXES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
SPANC		
Dépenses	125 921 €	0 €
Recettes	165 759 €	56 861 €
OFFICE DE TOURISME		
Dépenses	238 420 €	12 182 €
Recettes	228 480 €	22 121 €
MAISON DE SANTE - Bellegarde		
Dépenses	20 030 €	552 114 €
Recettes	25 323 €	537 099 €

ZAE Bellegarde	1 695 783 €	2 580 567 €
Dépenses	2 291 559 €	1 683 133 €
Recettes		
ZAE Les Haies	16 871 €	13 908 €
Dépenses	12 395 €	12 074 €
Recettes		
ZAE les Rosses	59 661 €	59 230 €
Dépenses	59 230 €	62 230 €
Recettes		

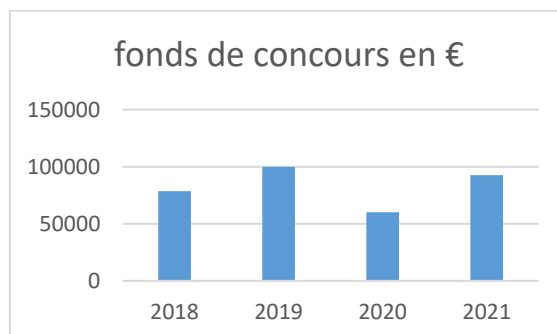
L'endettement de la communauté de communes reste contenu, et sa capacité d'autofinancement est correcte.



Focus sur...les fonds de concours

Depuis 2018, la Communauté de Communes est dotée d'un dispositif de fonds de concours lui permettant de financer des équipements communaux qui n'entrent pas dans le champ de compétences de la Communauté de Communes. Le règlement des fonds de concours permet ainsi à la Communauté de Communes de financer jusqu'à 50% du montant restant à financer, après déduction des subventions. Les 50% restant sont à la charge de la commune.

En 4 ans, la Communauté de Communes a ainsi soutenu les investissements des communes à hauteur de **330 959 €**



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) VALANT PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH) :

Par délibération du 5 septembre 2017, la Communauté de Communes a prescrit l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Ce projet s'est articulé autour de 4 phases. En 2021, la phase réglementaire s'est clôturée et le conseil communautaire a arrêté le projet de PLUiH le 18 janvier 2022.

> Les réunions en 2021 :

Temps d'échanges Réunions organisés en 2021	Objectifs de la réunion
2 ateliers sectoriels	16 février 2021
2 permanences « Zonage »	12 & 13 avril 2021
3 ateliers OAP & règlement	Juin 2021
Visio PPA et réunion COTEC PPA	Juin 2021
Comité technique préparatoire PPA	6 juillet 2021
Réunions d'information Règlement	Les 31/08, 07/09 & 09/09
Présentation du dossier au Préfet et PPA – 2 Comité technique	Les 12 & 14 octobre 2021
COFIL de présentation des avis PPA	Le 21 octobre 2021
3 réunions publiques territorialisées	Les 8, 9 & 15 novembre 2021

> La concertation – Bilan 2021 avant arrêt

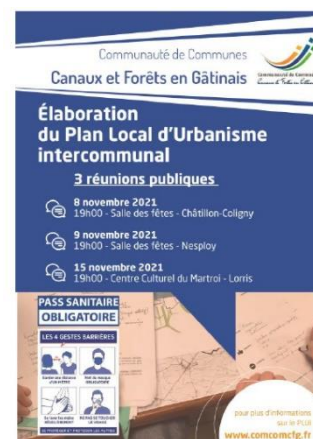
Dans le cadre de la prescription du PLUiH, des modalités de concertation avec la population ont été définies : publication sur le site internet de la Communauté de Communes et via le bulletin d'information « L'Intercom », publication dans les bulletins municipaux et les journaux locaux, organisation d'exposition publique où la mise à disposition des éléments du dossier avec un registre de remarques.

En 2021, la concertation s'est articulée autour :

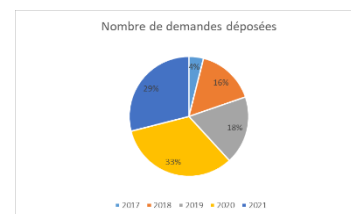
- L'ajout régulier de documents dans les 3 dossiers d'information mis à disposition des habitants sur les 3 pôles de la Communauté de Communes.
- La parution d'articles dans la presse,
- La mise à jour régulière du site internet de la Communauté de Commune dans l'onglet dédié (Territoire > Projet PLUi>Concertation).
- De publication sur le Facebook et l'application PanneauPocket de la 3CFG et des communes disposant des outils adaptés.
- L'organisation de 3 réunions publiques
- Des temps d'échanges avec les Personnes Publiques Associées

En 2021, en préparation de l'arrêt du projet de PLUiH en conseil communautaire, le bilan de la concertation a été réalisé

- ✓ 3 réunions publiques qui se sont organisées les 8, 9 et 15 novembre 2021 à Châtillon-Coligny, Nesploy et Lorris afin de présenter aux habitants les grandes lignes de la traduction réglementaire du PADD applicables sur l'ensemble des 38 communes et répondre ainsi qu'aux interrogations des habitants sur des questions très diverses.



22 demandes d'administrés ont été enregistrées en 2021 soit par courrier, soit par mail. Elles viennent s'ajouter aux 54 demandes enregistrées en 2017, 2018, 2019 et 2020. Globalement, ces sollicitations concernent des demandes de mise en constructibilité de parcelles privatives.



HABITAT

ENGAGEMENT D'UNE ÉTUDE PRÉ-OPERATIONNELLE OPAH

La Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais s'engage pour améliorer le confort et la qualité des logements. Une étude a été lancée à l'échelle de l'ensemble des 38 communes pour préparer un futur dispositif de soutien aux projets privés. A ce titre, EN 2021, plusieurs événements et réunions avec les élus se sont organisées.

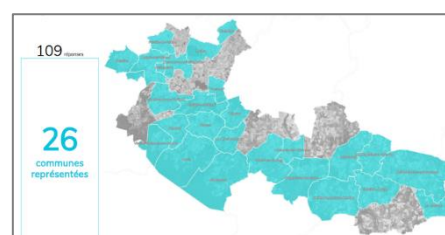
LA COMMUNICATION AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Le petit déjeuner de l'immobilier avec les professionnels 29 septembre 2021 à 8h30

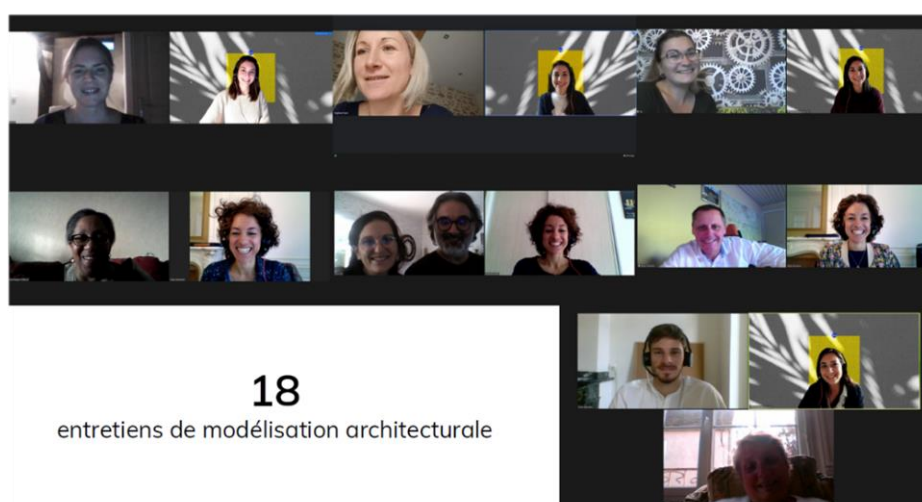
Les professionnels de l'habitat et de l'acte de bâtir ont été conviés le 29 septembre pour un petit déjeuner de l'immobilier à l'occasion duquel Villes Vivantes a présenté les premiers résultats de l'étude en cours tout en recueillant leurs points de vue. Ce petit déjeuner a réuni 15 professionnels.

Une grande enquête sur l'habitat destinée aux habitants

Une grande enquête sur le thème de l'habitat et des cœurs de bourg a été lancée auprès des habitants de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais.



Entretiens gratuits de modélisation des projets de rénovation des particuliers



LES ÉCHANGES AVEC LES ÉLUS DU TERRITOIRE

- 3 réunions en comité technique et 4 réunions en comité de pilotage
- Des visioconférences
- **Le Séminaire des élus** ayant pour objectif de présenter la démarche de l'étude pré-opérationnelle, les chiffres clefs du territoire et les premiers résultats de l'enquête en ligne
- **La « Soirée » de l'Habitat** avec les partenaires, temps d'échanges entre le bureau d'études et les élus sur les leviers d'actions en matière de rénovation du bâti privé.



LES ACTIONS DU SERVICE ÉCO-HABITAT DU PETR DU GATINAIS MONTARGOIS SUR NOTRE TERRITOIRE – BILAN 2021

✓ Accompagnement des particuliers

Les demandes de conseil ont augmenté de 38% par rapport à 2020



✓ Permanences sur le territoire de la 3CFG

En plus de la permanence de Bellegarde, mise en place de la permanence de Châtillon-Coligny le 30 mars 2021 le dernier mardi du mois à la Maison des Services.

✓ Accompagnement à la rénovation complète et performante

2 visites préalables réalisées

- Nogent-sur-Vernisson
- Montereau

✓ Accompagnement à l'Auto Réhabilitation Accompagnée

Afin de renforcer l'accompagnement des particuliers à l'Auto Réhabilitation Accompagnée, un partenariat avec l'association les Compagnons Bâisseurs Centre Val de Loire a été signé le 31 janvier 2021

Publics

- Propriétaires occupants, touchés par le mal logement et la précarité énergétique, et dont les besoins ne sont pas couverts à ce jour par des dispositifs existants.
- Ménages très modestes (voire modestes)

Objectifs annuels

- 10 Chantiers d'ARA avec l'habitant sont prévus dont 2 chantiers sur le territoire de la CCFG
- 30 petits dépannages pédagogiques sont prévus dont 8 petits dépannages pédagogiques sur le territoire de la 3CFG
- 20 ateliers collectifs de bricolage seront organisés dont 4 à 5 sur le territoire de la 3CFG
- 30 Chantiers seront accompagnés avec le soutien de Solibât dont 7 à 8 chantiers sur le territoire de la 3CFG

✓ Assistance au public en difficulté numérique

Mise en place d'une collaboration avec les maisons France Services du territoire afin d'aider à la saisie des dossiers Ma Prime Rénov pour les publics en difficulté numérique.

Formation à l'outil Ma Prime Rénov réalisée par le Service Éco Habitat le 4 mars 2021 à destination des Maisons France Services de la CCFG.

✓ **Actions de sensibilisation sur le PETR Gâtinais Montargois**

POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CANAUX ET FORETS EN GATINAIS

2 animations Opération Thermo :



10 animations « Mon Village, Ma planète » dont :

- Stand et conférence sur la thermographie le 25 septembre 2021 à Châtillon Coligny - 34 personnes
- La caravane de la « Rénovation » :



21 septembre à Coudroy -6 personnes
22 septembre à Varennes-Changy –2 personnes
24 septembre à Thimory -3 personnes
30 septembre à Vieilles-Maisons-sur-Joudry –6 personnes
1^{er} octobre à Ouzouer-des-Champs –4 personnes

- La Caravane de la rénovation Orpadam Clic à Lorris le 16 septembre 2021.

Communication numérique



Présence depuis janvier 2021 sur les réseaux sociaux Facebook, Instagram, LinkedIn.

Sur la page Facebook du Service Éco Habitat, 130 publications ont été réalisées, comptabilisant plus de **27 000 vues en 2021**.

Mise en ligne d'un site internet www.service-ecohabitat.com avec l'appui technique et financier de la Région Centre Val-de-Loire

INSTRUCTION DES DOSSIERS RELATIFS AU DROIT DES SOLS :

Sur notre territoire, l'instruction des droits des sols est communautaire depuis 2015. Seules 5 communes restent d'instruction Etat : ce sont les communes de Coudroy, Dammarie-Sur-Loing, Presnoy, Ouzouer-Des-Champs et Saint-Hilaire-Sur-Puiseaux car elles ne sont pas dotées de documents d'urbanisme.

Pour faire suite au départ en retraite de Mme Véronique MOKIENKO, un nouvel agent a été recruté, Loëtitia JOURDAIN. Elle est basée à Bellegarde et instruit sur les communes du Bellegardois et supplée Mme Nathalie COURILLON sur le Châtillonnais.

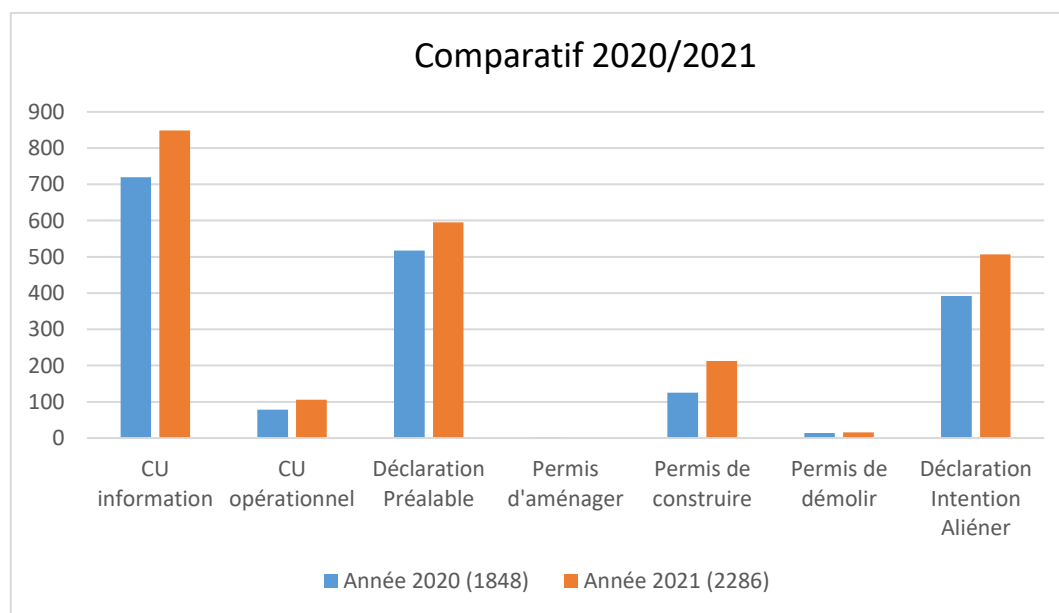
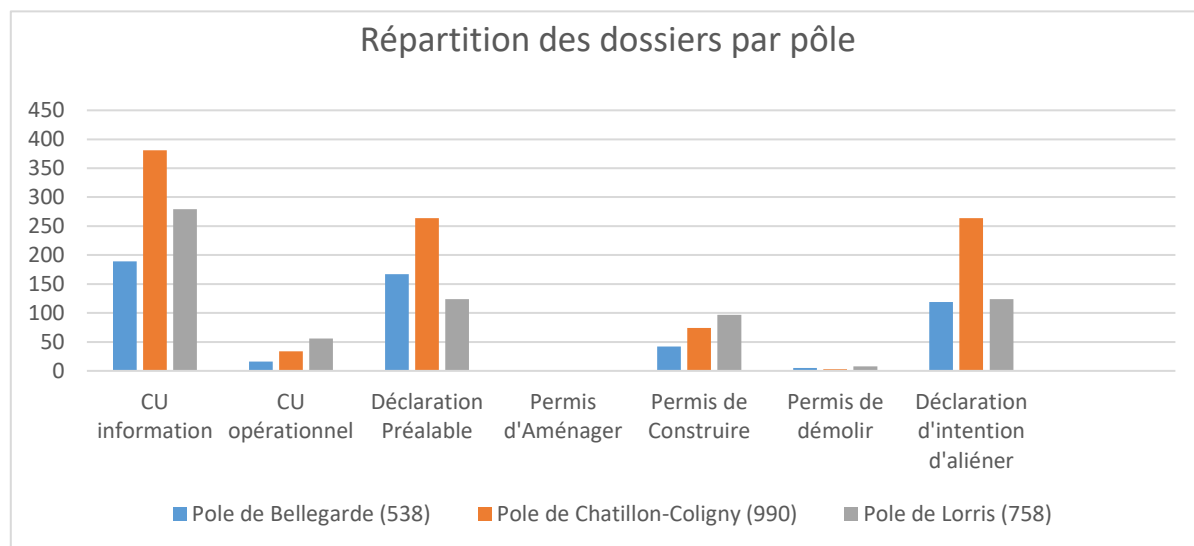
Le service instructeur compte 5 agents : Nathalie COURILLON, Carine VERMET, Loëtitia JOURDAIN, Isabelle ASSELIN et Audrey MARTINEZ. Ces deux dernières instructrices sont mises à disposition de leur commune à hauteur d'une journée par semaine.

Les instructrices interviennent sur l'ensemble du territoire en fonction des dossiers à instruire et ne sont pas affectées exclusivement à un pôle.

L'année 2021 a aussi permis d'appréhender le futur PLUi et plus particulièrement son futur règlement et ces Orientations d'Aménagement Programmées.

Le service instructeur n'est pas concerné par la dématérialisation des actes d'autorisation des droits des sols mais un portail est mis à la disposition des professionnels et des administrés <https://canauxforetsगतinais.geosphere.fr/portailccs>.

Concernant les permanences avec l'Architecte des Bâtiments de France, elles ont été actives. Elles se sont tenues sur les 3 pôles environ toutes les 6 semaines.



Le nombre de dossiers est en très forte augmentation : environ 400 dossiers de plus que sur l'année 2020. La révision du PLUi en est une des explications.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'activité du Service Développement Economique, bien que confrontée au 2^{ème} confinement des entreprises, a pu reprendre son rythme de travail quasiment habituel.

Les aides « spéciales COVID » octroyées aux entreprises durant cette 2^{ème} période difficile ont représenté :

- 83 dossiers recevables, principalement des commerçants, restaurateurs et entreprises liées à l'évènementiel pour un montant de 55 500 €.

Commissions de Développement Economique :

Les membres de la Commission Economique ont pu se réunir 4 fois pour échanger et arbitrer sur un grand nombre de projets :

- ventes de terrains à des entreprises du territoire souhaitant se développer,
- ventes de terrains à des entreprises venant s'installer sur le territoire,
- soutien financier de projets d'entreprises,
- actions en faveur de l'emploi,
- synergies avec les acteurs institutionnels de la Région,
- transition écologique,
- etc...

Aides aux entreprises :

La Communauté de Communes soucieuse de soutenir les projets de développement et d'investissements des entreprises a mis en place un dispositif d'accompagnement financier. 7 entreprises ont déposé une demande et se sont vues octroyer des subventions :

1 pour une
aide à la
TPE pour
un montant
de 5 000 €



6 pour une aide à
l'immobilier pour
un montant de
50 957 €

Rendez-vous entreprises :

Le Service Economique a assuré 98 rendez-vous avec les entreprises du et hors territoire pour des problématiques diverses dont 28 porteurs de projets dans le cadre de projets de créations ou reprises d'entreprises.



Commercialisation des fonciers disponibles sur les ZAE :

- une parcelle d'1,8 ha a été vendue dans la ZAE du Limetin pour la construction d'un nouveau bâtiment d'activité artisanale,
- deux parcelles ont été vendues dans la ZI de Bellegarde, la première d'une surface de 3 000 m² pour l'extension d'une entreprise existante, la deuxième d'une surface de 4 000 m² pour accueillir une nouvelle entreprise hors département.



Initiative Loiret :

La 3CFG a poursuivi son partenariat avec Initiative Loiret destiné à accompagner et financer des projets de créations et reprises d'entreprises. Bilan en chiffres :

- 184 000 € de prêts d'honneur accordés,
- 5 créations d'entreprises,
- 6 reprises d'entreprises,
- 1 prêt croissance
- 21 emplois maintenus ou créés.



Forum Emploi :

Comme chaque année, un Forum Emploi a été organisé conjointement par Pôle Emploi et la Communauté de Communes visant à rapprocher employeurs et demandeurs d'emploi.

Il s'est déroulé le 30 septembre 2021 à la Salle des Etangs de Nogent-sur-Vernisson ayant accueilli :

- 32 entreprises exposantes proposant des offres d'emploi,
- 175 demandeurs d'emploi avec une incertitude quant à l'obligation de détenir un pass vaccinal.

Tous
MOBILISÉS POUR
L'EMPLOI POLE EMPLOI

FORUM DE RECRUTEMENT

Venez proposer vos compétences
aux entreprises de votre bassin d'emploi !

Le 12 OCTOBRE 2021

DE 9H À 12H30

Salle René Larcheron - 40 rue des Fossés
Fermières en Gâtinais

Certificat de Vaccination ou Test PCR
de moins de 72h obligatoires pour
participer au Forum

Evenement organisé en partenariat avec
La Communauté de Communes des Chartes Vallées



Club Canaux et Forêts Entreprises :



Un club de dirigeants d'entreprises du territoire, toutes activités confondues, a été créé à l'initiative de l'ancienne Association Pays Lorris Entreprises et la Communauté de Communes.

Après élection, Marc Bouwyn, dirigeant de l'entreprise ADIFA sise dans la ZAE du Bussoy à Varennes-Changy et spécialisé dans la confection d'étiquettes pour les vins et spiritueux, a été nommé Président.

Il vise, d'une part, à se faire rencontrer les acteurs économiques afin d'échanger sur leurs différentes problématiques, partager les bonnes pratiques, faciliter l'accès à de nouveaux marchés, s'entraider dans la recherche de solutions face à des situations compliquées.

D'autre part, des experts participent à leur professionnalisation lors d'atelier durant lesquels sont traités des sujets liés à la gestion d'entreprise, tous décidés par les dirigeants eux-mêmes.

Ce sont 30 entreprises ont rejoint ce club et ont démarré leurs travaux.

La Communauté de Communes a organisé une cérémonie de lancement officiel le 23 septembre 2021 à la Salle des Etangs de Nogent-sur-Vernisson qui a accueilli plus de 110 participants, institutionnels de la Région mais également entreprises du territoire.

A cette occasion, une table ronde d'échanges/débats sur le thème « L'économie après COVID » et animée par Jean-Marc Sylvestre, journaliste économique de renom :

- **Madame Marie-Agnès de Montbron**, Directrice Régionale de la Banque de France, pour sa vision de l'économie à court et moyen terme,
- **Monsieur Loïc Bernard**, DRH de l'entreprise FAURECIA, pour sa vision de groupe industriel,
- **Monsieur Stéphane Girerd**, Directeur Général de l'entreprise TOUTENKAMION, pour sa vision de PME Industrielle,
- **Monsieur Vincent Hodnick**, Dirigeant de l'entreprise LTB, pour sa vision de petite PME artisanale
- **Monsieur Marc Bouwyn**, en qualité de Président du Club.

Un grand nombre d'articles de la presse ont salué cette initiative et cet événement.

Partenariats institutionnels :

1. Territoire d'Industrie du montargois :

Dans le cadre de la labellisation Territoire d'Industrie (TI), une action en direction des industriels, **l'Ecologie Industrielle Territoriale (EIT)**, a été initiée et pilotée par le PETR, la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Loiret dans le cadre d'une convention signée conjointement.

Il s'agit de rencontrer les industriels pour évaluer leurs flux tels que leurs déchets de toute nature, leurs besoins en ressources humaines ou tout autre poste pouvant être mutualisé et optimisé. A partir de ces collectes d'informations, des synergies peuvent être identifiées et proposées aux dirigeants.

Des réunions d'information collective seront organisées afin de présenter ce dispositif aux entreprises composant le bassin du montargois.

Le TI du montargois, composé initialement de l'AME, la 3CFG, la 3CBO, la CC4V et la CC du Giennois, a été étendu à la CC Berry Loire Puisaye en raison de sa proximité et de sa dominante industrielle.

2. Convention de partenariat économique avec la Région Centre Val-de-Loire :

Dans le cadre du Schéma de développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) élaboré par la Région pour la période 2018-2021, la CC4V avait signé une convention avec la Région dès 2018 formalisant un partenariat économique destiné à soutenir les entreprises du territoire.

Ce partenariat se traduisait en la possibilité donnée aux EPCI de soutenir financièrement des projets d'entreprises, qu'ils soient immobiliers ou d'investissements dans des outils de production.

Ce Schéma arrivant à terme fin 2021, la Région a organisé courant décembre 2021 des Etats Généraux de l'Economie pour faire part de ses grands axes d'intervention dans ce domaine.

Des ateliers thématiques avec les EPCI sont prévus en 2022 pour recueillir leurs avis sur les dispositifs qui seront arrêtés dans le nouveau SRDEII.

3. Collaboration avec les autres EPCI du bassin de vie :

Les réunions bimensuelles initiées en 2018 se sont poursuivies et ont accueilli les Présidents et développeurs économiques de la CC de Gien et de la CC Berry Loire Puisaye en regard de leur participation au Territoire d'Industrie.

Ont été traités des sujets tels que :

- L'Ecologie Industrielle Territoriale décrite plus haut,

NOGENT-SUR-VERNISSON

Le club Canaux et Forêts entreprises est né

La création d'un club d'entreprises ou de toute autre collectivité touchant à la vie économique est toujours un événement. Ce fut le cas jeudi dernier à l'Espace communautaire des Etangs à Nogent-sur-Vernisson, lors du lancement du « Club Canaux et Forêts entreprises ».

Cette assemblée a réuni une belle assistance de responsables industriels du secteur, de parlementaires et d'élus de tous niveaux regroupés autour du président de la com-com, Albert Février et de son vice-président Jean-Jacques Malet, coordinateur de cette réunion initiale.



Pendant la prise de parole du président Albert Février.

Jean-Marc Sylvestre était invité pour une conférence basée sur « L'état des lieux de l'économie » et ayant pour thème principal « L'économie après Covid » a été animée par le journaliste économique, Jean-Marc Sylvestre.

Ce rendez-vous très intéressant a donc mis en valeur les dirigeants présents, dont les ambitions sont réellement grandes pour le territoire de la com-com Canaux et Forêts en Gâtinais. Cette grande première réussie est donc le point de départ d'une manière de faire économique et sociale particulièrement innovante.

PATRICE DIGAUD

LES PERSONNALITÉS.
 Hugues Saury et Jean-Pierre Sueur, sénateurs ; Marie-Agnès de Montbron, directrice régionale de la Banque de France ; Olivier Descollonges, directeur de Faurecia (Nogent) ; Stéphane Girerd, directeur général de Toutenkamion (Ladon) ; Vincent Hodnick, gérant de l'entreprise Les Techniques du Bâtiment (site de Lorris) ; Marc Bouwyn, président du Club Canaux et Forêts entreprises et gérant d'ADIFA (site de Varennes-Changy).

- Le livret d'accueil, destiné à être remis à tout nouveau salarié exogène du territoire facilitant ainsi son installation et celle de sa famille. En effet, on y retrouvera toutes les informations relatives aux modes de garde des enfants, aux écoles, aux professionnels de santé, aux activités périscolaires, aux activités sportives et culturelles, etc...

France Relance : un outil financier d'accompagnement des investissements des entreprises initié par l'Etat :

Pour soutenir les investissements des entreprises liés à leur croissance, même en période de crise sanitaire, l'Etat a mobilisé des enveloppes financières dans le cadre d'un dispositif national appelé France Relance visant à accélérer et/ou soutenir les investissements des industriels.

Pour la Communauté de Communes, les entreprises lauréates ont été :



TOURISME COMMUNAUTAIRE

Le tourisme communautaire s'inscrit dans le développement du tourisme lent communément appelé **Slow Tourisme**. Ce travail entre en résonance avec celui entrepris à la fois par la région Centre Val de Loire et le département le Loiret. Ainsi, les membres de la commission Tourisme et Culture ont lancé le projet de remettre à niveau le balisage des sentiers de randonnée du territoire inscrits au PDIPR, de poursuivre le développement des boucles à vélo sur le territoire communautaire, qui viendront se raccorder aux véloroutes en cours de déploiement par le département : la Scandibérique, le long du Canal de Briare et la VéloRoute, le long du Canal d'Orléans.

De ce fait, le territoire communautaire est au cœur du projet départemental « le Loiret au Fil de l'eau » qui suit les rives du Canal d'Orléans, celles de Briare puis les berges de la Loire.

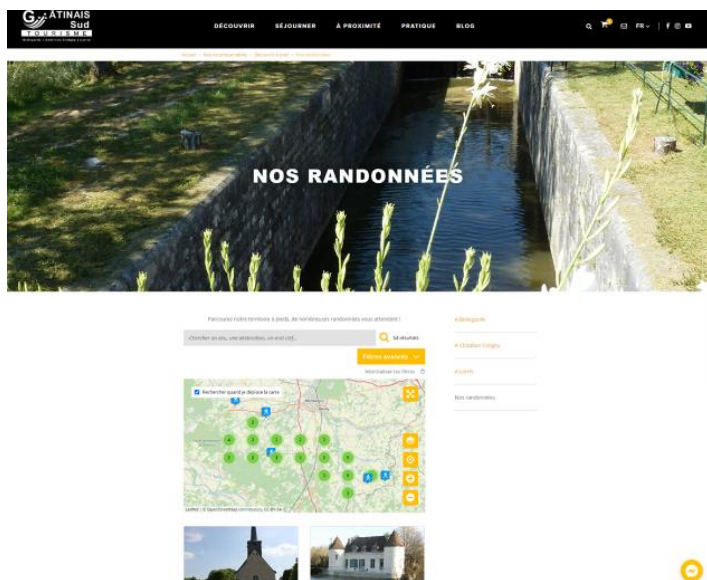
LES SENTIERS DE RANDONNÉE

Les membres des associations de randonnée des secteurs de Lorris et de Châtillon-Coligny ont consacré l'année 2021 à la **réalisation de l'état des lieux des sentiers de randonnée** sur l'ensemble du territoire communautaire. La COVID et le mauvais temps sur des périodes propices aux activités extérieures ont retardé ce travail.

La liste du matériel à prévoir pour la refonte de la signalétique des sentiers a été dressée. Dans le même temps, un point a été mené concernant les panneaux de départ des randonnées. Ce travail de terrain a été réalisé sur la fin 2021 et début 2022.



Signalétique : totem, panneau de départ, balisage peinture, poteaux, lames



Les sentiers existants sur le territoire communautaire sont enregistrés sur Cirkwi*.

Tous les tracés et toutes les explications sont consultables sur le site internet de l'Office de Tourisme GÂTINAIS SUD :

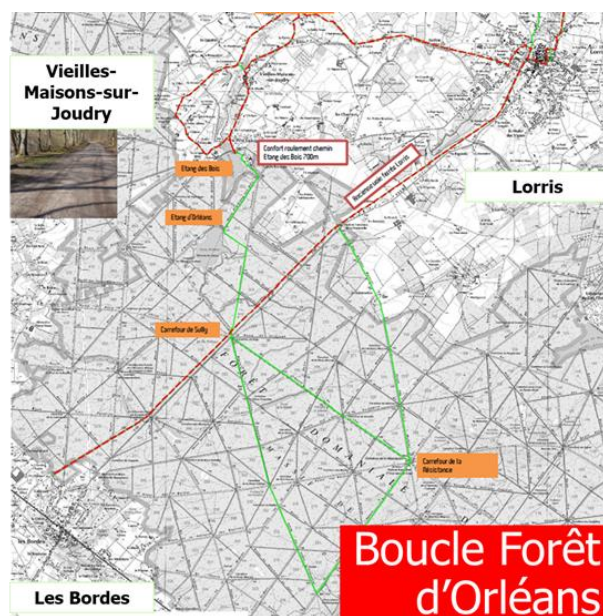
[TOURISME-GÂTINAIS-SUD : NOS RANDONNÉES](#)

*Cirkwi est une application qui répertorie des itinéraires de randonnées, de balades, enrichis de descriptions, d'informations locales et de photos. Il est possible d'embarquer les données sur les smartphones ou une tablette afin de les utiliser sans connexion internet. Les contenus sont proposés par les professionnels et les institutionnels du tourisme.

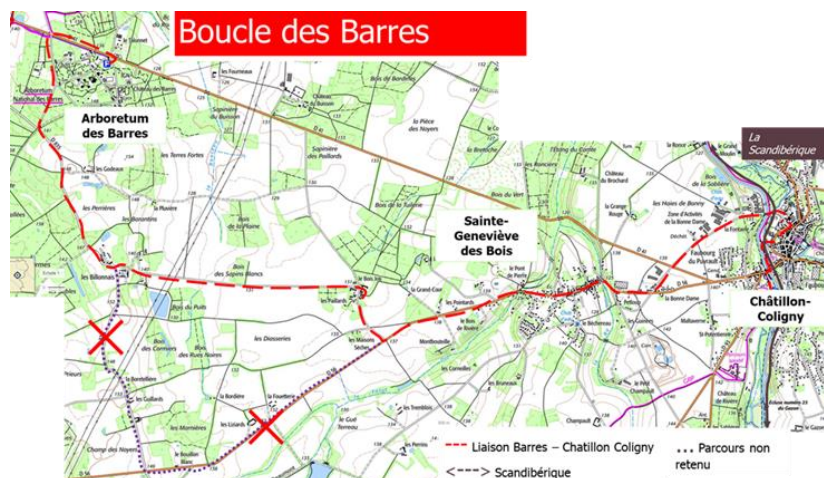
LES BOUCLES À VÉLO

L'année 2021 a été consacrée à la poursuite du dossier les Boucles à Vélo qui vont être réalisées sur le territoire communautaire et les intercommunalités voisines. Initialement porté par le Pays Gâtinais, le projet a été repris par le PETR Gâtinais montargois qui l'a relancé en souhaitant faire appel à un bureau d'études pour l'étude de jalonnement des boucles définies par les intercommunalités.

La Commission Tourisme a reprecisé les boucles à inclure dans l'étude de jalonnement, après avoir revu, avec un membre de l'association de cyclotourisme, tous les tracés des boucles proposées par l'ancien cabinet d'étude du Pays Gâtinais Montargois. Deux boucles ont été priorisées par les membres de la commission pour l'échelonnement de réalisation, la Boucle « Étangs des Bois » incluant celle de la « Résistance », ainsi que celle de « l'Arboretum des Barres ».



La Commission Tourisme et Culture a été souhaitée que les boucles de « Étangs des Bois » et « Résistance » soient traitées ensemble tout en étant deux boucles distinctes, dans le but d'offrir une proposition large ; convenant au public « familles » ainsi qu'aux « cyclistes avertis ». La boucle des Barres priorisée permet la liaison entre l'Arboretum et la commune de Châtillon-Coligny.



Les deux boucles priorisées sont stratégiques. Celle des « Barres » est en lien direct de l'**Euro Vélo Route n°3 « la Scandibérique »**, celle de l'Etang des Bois reliera à la future **Vélo Route le long du Canal d'Orléans** (Orléans – Montargis).

Le développement des autres boucles se réalisera dans la continuité des aménagements des deux premières.

AIDE COMMUNAUTAIRE EN FAVEUR DES PROJETS D'ANIMATION TOURISTIQUE DU TERRITOIRE

La Communauté de Communes a réceptionné comme chaque année, des demandes d'aide en faveur des projets d'animation touristique. Les dossiers ont été présentés aux membres de la commission Tourisme et Culture, lundi 7 juin 2021. Un total de 20 000 € ont été attribués à :

- des projets associatifs : la Belle Transition pour une visite touristique et un spectacle à la ferme pédagogique, la Maison des Loisirs et de la Culture de Vieilles Maisons pour les Escapades au port de Grignon
- des projets communaux : Bellegarde, pour le développement d'une application de médiation numérique, à Quiers sur Bezonde, pour Bicycl'in Quiers et Jard'In en fête, à Châtillon Coligny pour la réalisation d'une fresque et à Dammarie sur Loing pour la création d'un village étape

L'OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE

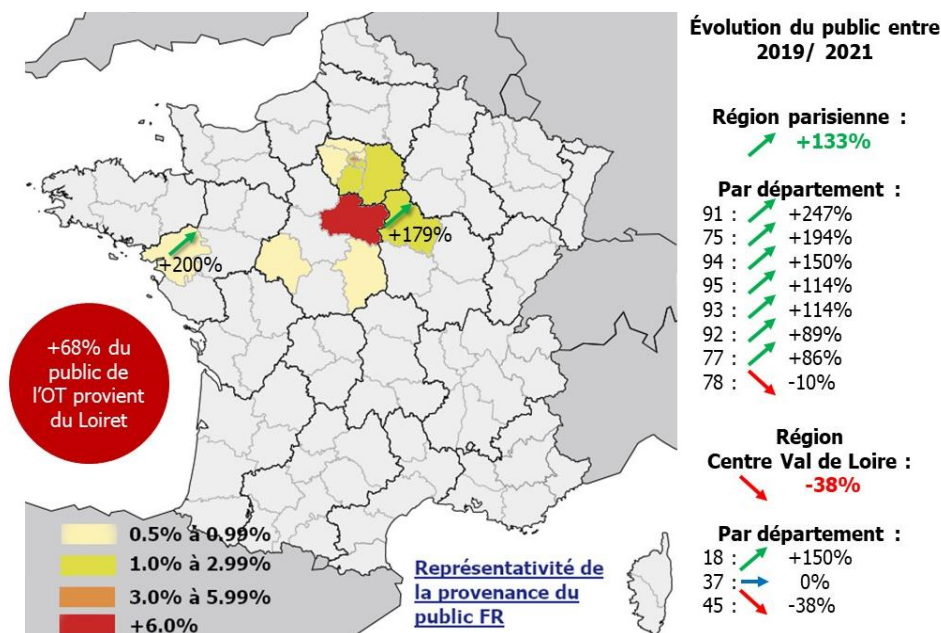
L'Office de Tourisme dispose de 3 bureaux d'accueil : **Bellegarde | Châtillon-Coligny | Lorris.**

L'Office de Tourisme communautaire est sous forme juridique SPA (Service Public Administratif à autonomie financière), créé en 2019. Il dispose d'un **Conseil d'Exploitation composé de 12 membres.**



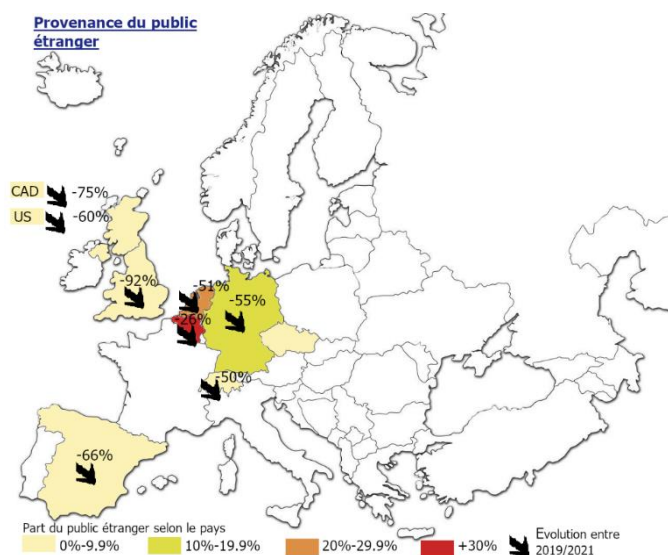
LE PUBLIC

Le public accueilli à l'Office de Tourisme provient à 70% du département du LOIRET. Nous sommes sur une fréquentation locale. Néanmoins, il est remarqué que le public originaire de la région parisienne augmente depuis 2019, situation pré-COVID. À contrario, la présence du public local (issus du Loiret) a fait un recul de 38% entre 2019 et 2021.



Les Belges sont les étrangers les plus présents au sein des Bureaux d'information Touristique. En outre, c'est le public étranger qui réalise le plus faible recul (-26%) comparativement aux autres pays européens.

À contrario, les touristiques anglosaxons sont ceux qui ont le plus subi l'effet de la COVID 19. En effet, la Grande Bretagne fait une forte diminution de 92%, alors qu'en 2019 c'était l'un des pays les plus représentés des touristes étrangers ; la situation est similaire pour les américains et les canadiens, avec respectivement un repli de -60%, et -75%.



À LA RENCONTRE DU PUBLIC

L'Office de Tourisme a multiplié sur 2021 les « Hors les Murs » afin d'aller à la rencontre du public, en se positionnant sur des lieux ou événements stratégiques, tout en veillant à maintenir les bureaux touristiques ouverts.



À GRIGNON,
en juillet 2021



À L'ARBORETUM DES BARRES,
en octobre 2021

Quelques exemples de hors les murs :

- Le vendredi après-midi en juillet et en août, à la **halte nautique de Sainte Geneviève des Bois**.
- Les 10 et 11 juillet, aux **Escapades du Port de Grignon** : 94 contacts
- Les 27 et 28 août, au **Festival Label Valette** à Pressigny les Pins : 12 contacts
- Les 2 et 3 octobre, aux **Journées de l'Arbre** à l'Arboretum des Barres de Nogent sur Vernisson : 58 contacts

LES VENTES

LES PRODUITS VENDUS À LA BOUTIQUE DE L'OT

Les ventes de la boutique ont repris à partir de février 2021 avec les cartes de pêches. Ces ventes représentent 47 % des ventes de l'Office de Tourisme en 2021 contre 73 % en 2020.

COMMERCIALISATION DE CIRCUITS À L'ATTENTION DES GROUPES

L'Office de Tourisme Gâtinais Sud a conçu des circuits Groupes.

Ces offres packagées sont mises en place afin de faire découvrir le territoire facilement, rapidement et de façon ciblée à l'attention des comités, des associations qui souhaitent faciliter les démarches pour leurs groupes constitués.



De surcroît, l'Office de Tourisme propose aux sites touristiques du territoire pouvant accueillir des groupes, de les promouvoir d'une manière différenciante par une communication spécifique pour des publics cibles.

Une brochure adaptée est réalisée à cette fin.

Cette démarche est conjointement menée avec l'aide de Tourisme Loiret qui dispose de l'immatriculation pour la commercialisation. Sur le territoire communautaire, 7 circuits sont commercialisés :

- Découverte de Châtillon-Coligny
- Voitures anciennes et Street-Art
- Mémoire et Magie botanique
- Hier d'hier et Mémoire d'antan
- Les chemins de la Rose
- La Ferme de Lorris
- Sur les traces de Lauriacum en Vastinetio

LA COMMUNICATION NUMÉRIQUE

L'office de tourisme communique sur son site internet grand public. Le blog et les réseaux sociaux sont aussi des vecteurs de communication importants. Des newsletters sont proposées pour les touristes, pour les professionnels également.

TOURINSOFT

Le site internet est syndiqué à la base de données touristiques régionale « Tourinsoft ». Ainsi, 219 prestataires touristiques ont été mis à jour en prenant en compte le respect de la RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données). Les prestataires ont tous été contactés pour qu'ils donnent leur accord pour diffuser leurs données. Sans cet accord, leurs prestations touristiques ne paraissent plus sur les sites internet des Offices de Tourisme.

En parallèle, l'Office de Tourisme s'est lancé sur un autre chantier, un **film promotionnel du territoire**. Pour ce faire, un prestataire extérieur a été choisi. L'année 2021 a été consacré au choix des lieux pour les prises de vues.

COMMUNICATION PAPIER : LA DOCUMENTATION

La documentation touristique

Nom du dépliant	Quantité éditée ou imprimée par l'OT depuis le 1 ^{er} janvier	Quantité diffusée auprès des visiteurs	Quantité diffusée auprès des prestataires
Carte touristique	5 000	1 879	1 746
Guide Famille	686	234	377
Livret des producteurs	812	213	436
Livret des artisans	331	160	88
Hébergements	201	90	105
Restaurant	165	100	40
Géocaching	48	30	0
Livret jeux Bellegarde	26	17	0
Livret jeux Châtillon-Coligny	44	34	0
Livret jeux Lorris	28	22	0
Newsletter animations	305	305	0



NOUVEAUTÉ 2021

Guide Famille : découvrir tout ce qui a faire sur le territoire en fonction de l'âge des enfants.
Livrets jeux à destination des plus petits : 4-6 ans

LE GUIDE FAMILLE EST UNE NOUVEAUTÉ 2021

Depuis 2020, **des livrets jeux** sont conçus par l'Office de Tourisme à destination des enfants, tranche 9 – 10 ans, pour **découvrir les communes de Bellegarde, Châtillon-Coligny et Lorris**. En 2021, ils ont été adaptés pour les plus jeunes 4 – 6 ans en coopération avec le service communautaire « Relais Petite Enfance » des pôles de Bellegarde, Châtillon-Coligny et Lorris.

Par ailleurs, **à toutes les vacances scolaires, un livret ainsi qu'une page blog répertorie toutes les idées d'activités et de sorties à faire avec les enfants**.

En parallèle, un **nouveau support « Guide Famille »** est proposé pour les familles répertoriant toutes les activités à faire sur le territoire en fonction de l'âge des enfants.

LES ANIMATIONS



LES RENDEZ-VOUS DE L'ETE

L'Office de Tourisme a lancé pour la première année « Les Rendez-vous de l'été ». Cette manifestation organisée les mercredis du mois d'août a pour but de promouvoir les prestataires auprès des touristes, la gastronomie locale, le travail des artisans locaux, les prestataires touristiques.

LES VISITES GUIDÉES

Le mercredi après-midi, l'Office de Tourisme propose des visites guidées de la ville de Lorris, pendant les vacances scolaires. Du 21/07 au 25/08 et lors des JEP : 58 participants. 42 pré-ventes via Open Billets. 6 affiches et 40 flyers ont été imprimés.



Il est possible de **réserver sa visite guidée** via le site internet de l'Office de Tourisme :

<https://www.tourisme-gatinais-sud.com/sejourner/billetterie-2/billetterie-visite-guidee-de-lorris/>

GESTION DE L'ACCUEIL DU PUBLIC SUR LE SITE DE L'ARBORETUM DES BARRES



En 2021, la convention de transfert de gestion a été reconduite pour 2 années.

FRÉQUENTATION

En 2021, la décision a été prise de maintenir l'amplitude d'ouverture à 2 week-end par mois, soit 40 jours d'ouverture contre 25 en 2019 et 2020.

La fréquentation totale s'élève à **4445** visiteurs (4625 en 2020) sur les 40 journées ouvertes au public y compris journées de l'arbre, soit une moyenne de 111 visiteurs par jour (185 en 2020). A cela s'ajoutent les 993 visiteurs reçus par Ecolokaterre (345 en 2019), hors jours d'ouverture soit un total de **5 438** visiteurs (4 970 en 2020).

ANIMATIONS

Durant la saison, des animations ont pu être proposées au public :

Le week-end du 15 et 16 mai consacré à la biodiversité avec le bien-être à l'honneur : la sylvothérapie, la sophrologie, et l'herboristerie avec des séances de groupe, des ateliers et des conférences. Tout au long du week-end, Deborah CREFF était présente pour la dédicace de son premier livre « Du bonheur au fil des saisons ».



Le week-end du 19 et 20 juin : Les insectes entre sciences et spectacle : spectacle « Insect » par la Compagnie Les Yeux Grands Fermés, animation « Danse avec les Abeilles » avec l'apiculteur de l'Arboretum et la Chasse aux Petites Bêtes avec le chercheur Christophe BOUGET de l'INRAE.

Le week-end du 11 au 14 juillet, Les animaux de la ferme débarquent : la Ferme pédagogique « Coqalane » propose des ateliers sensoriels avec les animaux et la découverte des animaux de la ferme. L'Appel des Forêts avait préparé un parcours d'accrobranche, l'initiation à la grimpe d'arbre et un parcours en Tyrolienne.



Le Samedi 28 Août : Musique et danse à l'Arboretum avec la Compagnie PHILÉMOI et ses sculptures sonores.



Le week-end du 2 et 3 octobre : Journées de l'Arbre avec l'inauguration de cette manifestation par les officiels, tout au long du week-end des pépiniéristes producteurs ont proposés leurs arbres, plantes rares et vivaces. Les artisans étaient également présents dans la boutique. Jean-Paul Imbault, jardinier de France Bleu Orléans nous a délivré lors de conférences ces trucs, astuces et secrets



de jardiniers. Camille Touzé de l'association Séquoia nous a parlé des Dendromicrohabitats.

Tous les week-ends d'ouverture, l'Association Ecolokaterre avec Bérangère Metzger nous a livré tous les secrets des arbres lors de ces visites guidées. L'Association L'appel des forêts a pu faire découvrir aux petits et aux grands la grimpe d'arbre, le parcours d'accrobranche et la balançoire dans les arbres majestueux.

SITUATION FINANCIÈRE

Le montant total des dépenses 2021 s'est élevé à 203.775 €, le montant des subventions (Etat, Région, Département et EPCI partenaires) à 167.081. En 2021, le reste à charge pour la Communauté de Communes est de 36.694 €.

LA PROGRAMMATION CULTURELLE 2021

2021 a été l'année où la programmation culturelle communautaire a repris après une saison 2020 marquée par la crise sanitaire de la COVID 19. Beaucoup de spectacles prévus sur 2020 ont eu lieu sur cette nouvelle période. Ainsi **2021 a été une année 2 en 1**.

Dans la continuité des précédents calendriers, la programmation a été réfléchie dans une optique d'offres éclectiques, spectacle vivant, danse, avec pour nouveauté : obtenir une tête d'affiche. Pour cette première, c'est l'artiste **André MANOUKIAN** qui a été choisi pour se produire sur la scène de l'Espace des Étangs.

Contrairement aux deux dernières années, 2021 n'a pas bénéficié de sa plaquette culturelle. Les spectacles ont été à de nombreuses reprises reportés, particulièrement le 1^{er} semestre de l'année, où toutes les dates déjà ajournées sur cette période, ont dû faire l'objet d'un nouveau calendrier. Dans de telles conditions, il n'a pas été jugé utile de réaliser une plaquette culturelle.

Enfin, 2021 a été l'année teste pour proposer une offre culturelle « Hors les Murs » de l'Espace des Étangs, complexe communautaire.

À L'ESPACE DES ÉTANGS

LA TÊTE D'AFFICHE : ANDRÉ MANOUKIAN

Les membres de la Commission Tourisme & Culture ont souhaité que la saison culturelle 2020 soit marquée par la programmation d'une tête d'affiche. Le choix s'est porté sur André MANOUKIAN. La COVID n'a pas permis aux planches de l'Espace des Étangs d'accueillir l'artiste en 2020. C'est donc, le 2 novembre 2021 qu'il a pu venir à la rencontre du public.

Plus de **250 réservations et de ventes billetteries** ont été opérées pour cette soirée particulière. Un dispositif spécial a été mis en place en termes de sécurité (agence de sécurité pour le contrôle des sacs), ainsi que pour le contrôle du PASS Sanitaire qui était alors en vigueur dans les salles de spectacles.

À la suite du concert, André MANOUKIAN a réservé un temps aux spectateurs présents, se prêtant au jeu des photos et à la dédicace de ses disques et livres.



- **Piano SOLO | André MANOUKIAN, vendredi 2 novembre 2021 : Concert | 250 personnes**

GRAND PUBLIC

La programmation culturelle a proposé un ensemble de Gospel, issus de la commune de Varennes-Changy. La soirée a été un réel succès, l'Espace des Étangs a accueilli près de 200 personnes.

Une date a été réservée pour du théâtre enfants, « Chanson de Renart » d'une compagnie provenant du sud de la France. Malheureusement, le spectacle n'a pas rencontré son public. 15 personnes ont assisté à la représentation, lors de cet après-midi dominical.



CHANSON DE RENART | Cie Castel Tramontane
Dimanche 19 septembre 2021



GOSPEL | Choral Matou Gospel,
Samedi 27 novembre 2021

- **CHANSON DE RENART** | Cie Castel Tramontane, *Dimanche 19 septembre 2021* : théâtre pour enfant | 15 personnes
- **GOSPEL** | Choral Matou Gospel, *Samedi 27 novembre 2021* : concert Gospel | 200 personnes

LE HORS LES MURS

À L'ARBORETUM DES BARRES

Deux spectacles ont été proposés à l'Arboretum des Barres. Les spectateurs pour ces deux prestations n'ont pas été au rendez-vous.



INSECT | Cie les Yeux grands fermés
Dimanche 20 Juin 2021



PERFORMANCE DANSE (soirée) + SCULPTURES SONORES (journée + soirée) | Cie PHILÉMOI
Samedi 28 août 2021

- **INSECT** | Cie les Yeux grands fermés, *dimanche 20 juin*, spectacle de danse contemporaine. (2 représentations) : 20 aînés de personnes
- **PERFORMANCE DANSE** (2 représentations en soirée) + **SCULPTURES SONORES** (journée + soirée) | Cie PHILÉMOI, *samedi 28 août 2021* : 20 aînés de personnes

CHATILLON-COLIGNY & LADON

Les communes de Châtillon-Coligny et de Ladon ont souhaité recevoir le premier Hors les Murs de la programmation culturelle. La première date a été proposée sur les bords du Loing à Châtillon-Coligny. La seconde date, au sein de l'église Saint-Hilaire de Ladon.

Pour organiser ces Hors les Murs, il a été demandé aux communes de pouvoir aider à l'installation des chaises et autres éléments permettant un bon déroulement et un bon accueil des artistes.

Ces deux spectacles intimistes ont rencontré leur public.



MON AMI PERRAULT | Corinne DUCHÊNE
Dimanche 12 septembre 2021



LES VOIX HUMAINES | Cie Ensemble la Réveuse, Dimanche 26 septembre 2021

- **MON AMI PERRAULT** | Corinne DUCHÊNE, *Dimanche 12 septembre 2021* : conte | 50 personnes – Bord du Loing, Châtillon-Coligny
- **LES VOIX HUMAINES** | Cie Ensemble la Réveuse, *Dimanche 26 septembre 2021* : concert de musique baroque | 65 personnes – Église Saint-Hilaire, Ladon

L'EXPOSITION DE LA FRMJC

L'exposition de la FRMJC a été programmée sur 2021 mais la situation sanitaire a compliqué sa préparation. Des reports ont dû être effectués ainsi que la question du transport des élèves a été délicate en raison des gestes barrières et des clusters qui ont eu lieu dans certaines écoles, annulant à la dernière minute.

C'est pourquoi sur Bellegarde et Lorris, il a été proposé l'exposition « De l'eau dans le temps » avec le Cosmorium et « Au Travers du Corps » et Cosmorium à l'Espace des Étangs, la première exposition n'étant pas disponible pour les nouvelles dates.

La situation sanitaire ayant évolué courant 2021, l'exposition a pu être proposée au grand public le week-end alors qu'au moment du passage sur Lorris (en début d'année), cette possibilité n'avait pas pu être envisagée.



ÉQUIPEMENTS CULTURELS, SPORTIFS ET SCOLAIRES

Bâtiments culturels

2 équipements culturels sont gérés par la Communauté de Communes :

- Espace Colette à Sainte-Geneviève-des-Bois.
- Equipement socioculturel communautaire à Nogent-Sur-Vernisson, dit Espace des Etangs.

Ces deux équipements, en plus de recevoir les spectacles de la saison culturelle, sont prévus pour les Accueils de Loisirs, la location pour les événements associatifs ou privés.



Bâtiments sportifs

La Communauté de Communes assure la gestion et l'entretien des équipements sportifs suivants :

- ✧ La piscine de Bellegarde
- ✧ Le bassin de natation de Lorris
- ✧ Le bassin de natation de Châtillon-Coligny
- ✧ Le bassin de natation de Saint-Maurice-Sur-Aveyron
- ✧ Le dojo et le gymnase de Châtillon-Coligny
- ✧ Le complexe sportif de Lorris
- ✧ Les salles intercommunales de Varennes-Changy.

Ces équipements sont entretenus en grande partie par les agents communautaires.

Les gros travaux réalisés en 2021 concernent le changement de chaudière ainsi que le changement de l'éclairage trop énergivores, au bassin de Lorris. Le changement des chaussettes du système de filtration à la piscine de Bellegarde a été entièrement réalisé.

Bâtiments scolaires

Le périmètre de la compétence scolaire porte essentiellement sur les équipements. Sont concernés les bâtiments suivants :

- ✧ L'école maternelle et le restaurant scolaire de Bellegarde
- ✧ L'école élémentaire et le restaurant scolaire de Bellegarde
- ✧ L'école maternelle et la garderie de Ladon
- ✧ L'école élémentaire et le restaurant scolaire de Ladon
- ✧ L'école élémentaire et le restaurant scolaire de Quiers-sur-Bezone

A ce titre, sur l'année 2021, la Communauté de Communes est intervenue, principalement, pour :

- L'acquisition de matériel informatique pour l'école numérique dans les deux écoles maternelles : Bellegarde et Ladon
- L'acquisition de photocopieurs aux écoles de Bellegarde et à l'école de Quiers-Sur-Bezone
- Le changement des jeux extérieurs aux écoles maternelles de Bellegarde et Ladon

Le marché d'appel d'offres pour la restructuration de l'école élémentaire de Ladon est finalisé et l'ouverture des plis est prévue début janvier. La livraison de l'équipement est prévue en mai 2023.

LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

La Communauté de Communes est représentée au sein des 3 syndicats d'enlèvement et traitement des ordures ménagères qui interviennent sur son territoire :

- Le SICTOM de la région de Châteauneuf-sur-Loire pour les communes du Bellegardois et du Lorriçois (sauf Chapelon et Saint Hilaire sur Puiseaux).
- Le SMICTOM de Gien pour les communes du Châtillonnais.
- Le SMIRTOM de Montargis pour les communes de Chapelon et Saint Hilaire sur Puiseaux.

Les déchets collectés par le SICTOM de la région de Châteauneuf-sur-Loire et par le SMICTOM de Gien et qui sont voués à l'incinération sont traités par une autre entité, le SYCTOM de Gien, auquel adhèrent les deux syndicats.

En 2021, les taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) votés par la Communauté de Communes s'élèvent à :

- 12,10 % pour le SMIRTOM de Montargis,
- 14,65 % pour le SMICTOM de Gien

Quant au SICTOM de la région de Châteauneuf, il facture et émet les titres relatifs à la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) directement à l'utilisateur.

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

La compétence GEMAPI est devenue une compétence obligatoire des EPCI depuis le 1^{er} janvier 2018. La Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais, dans le cadre de cette compétence, adhère à l'EPAGE du Bassin du Loing.

Une démarche de Programme d'Actions et de Prévention des Inondations a été engagée suite aux inondations de mai-juin 2016. Son élaboration s'est déroulée de juin 2018 à décembre 2019. La labellisation du PAPI a été entérinée le 24 juin 2020. Le PAPI est un outil pour réduire les risques inondations sur le Loing. Le PAPI labellisé est un PAPI d'intention. Les PAPI permettent de **contractualiser des engagements** de l'État et des collectivités territoriales **pour réaliser des programmes d'études et/ou de travaux** de prévention des risques liés aux inondations, avec une **approche globale de prévention** à l'échelle du bassin de risque.

L'EPAGE du bassin du Loing intervient sur 6 axes et porte 8 actions. Un marché a été lancé sur l'action 1.1. et l'action 2.1. Ces deux études doivent se dérouler de 2021 à 2024 :

- **Action 1.1** : Réalisation d'une étude hydrologique et hydraulique du bassin du Loing
- **Action 2.1** : Elaboration d'une stratégie pour compléter la surveillance et la prévision des crues et des inondations sur le bassin du Loing

De plus, la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais adhère au Syndicat mixte de l'EPTB (Etablissement Public Territorial de Bassin) Seine Grands Lacs. Dans ce cadre, elle participe à un groupement de commandes relatif au PAPI d'intention du bassin du Loing. Notre collectivité participera sur les lots suivants :

- Achat et pose de repères de crues : des repères de la crue de 2016 seront posés sur les communes concernées par les inondations et situées dans le PPRI
- Mise en œuvre de diagnostics de vulnérabilité du bâti aux inondations. 5 bâtiments ont été recensés : Gymnase de Chatillon-Coligny, Musée de l'ancien Hôtel Dieu à Chatillon-Coligny, Ecole primaire de Chatillon-Coligny, Halte nautique de Sainte-Geneviève-Des-Bois et les Services techniques de Montbouy.

PROGRAMME DE TRAVAUX 2021 SUR LA VOIRIE COMMUNALE TRANSFÉRÉE

Il consiste à un renouvellement de la couche de roulement de la chaussée en enrobé ou en enduit avec aussi, pour certains chantiers, des purges de chaussée, des remplacements d'ouvrages (inférieur à 1.50m) ou de busage usagé, à la stabilisation des accotements, à du curage de fossés.

- Aillant-Sur-Millerson : rue de la Hullerie, lieudit « maison étang
- Auvilliers-En-Gâtinais : impasse de la Graissière, impasse de la Baraudière, route des minées, route de Gomoru

- Beauchamps-Sur-Huillard : impasse de Dormelle, Rue des Bois Fauquins, La croix Bangin
- Bellegarde : allée Louis Pardhaillan
- Chailly-en-Gâtinais : rue de la Clémendière, Chemin du marchais pinard
- Chapelon : rue du Mont
- Châtenoy : chemin du Breuillard, rue des acacias
- Chatillon-Coligny : chemin de la station d'épuration, rue des jardins, rue Bellecroix, rue du Château, rue Saint-Pierre, rue Jean Goujon, Rue de la libération
- Cortrat : route de Mocquepoix
- Coudroy : impasse de Machault
- Dammarie-Sur-Loing : route des crapottes, route des copeaux, route de Chatillon
- Fréville-Du-Gâtinais : route de Flavécourt, Route du Silo, route de Dinechère
- La Chapelle-Sur-Aveyron : route des petites maisons, route des renards, route de Montbouy
- La Cour-Marigny : chemin des Aulnes et chemin de la Blottière
- Ladon : rue du Moulin Routhion, rue du Carogé
- Le Charme : lieudit « la Grande Masure », route des fours
- Lorris : Route des bonneaux, route de la belle étoile, les Grandes Maisons
- Mézières-En-Gâtinais : route d'ouzouer
- Montbouy : rue du port
- Montcresson : route de la Charmault, rue de la Forêt Cochereau, rue des céréaliers, route de Gy, Champlevrault
- Montereau : chemin des basses forêts
- Moulon : chemin des Palottes
- Nesploy : route de Boiscommun
- Nogent-Sur-Vernisson : rue du bac-Grailotte-Vigne, rue de la Thuilerie, route des praslins, rue des fourneaux, rue des piémonts, avenue de la gare, impasse de la Grailotte
- Noyers : allées des jonquilles, route de la Cour
- Oussoy-en-Gâtinais : Chemin de la chaussonnerie, route de Lombreuil
- Ouzouer-des-Champs : une partie de la place du Pâtis
- Ouzouer-Sous-Bellegarde : route d'Auvilliers,
- Presnoy : chemin de la croix Saint-Pierre
- Quiers-Sur-Bezonde : rue des érables, impasse des Ménards, rue des Ménards
- Sainte-Geneviève-Des-Bois : impasse la Lancière, rue du District, rue du Tacot, rue du Château d'eau
- Saint-Hilaire-Sur-Puiseaux : route de Varennes
- Saint-Maurice-Sur-Aveyron : route des Fauquins, route des Boisseaux, route des Dorsoirs, route du Charme, route du Perthuis
- Thimory : chemin des Fontainiers, route de la Cour
- Varennes-Changy : rue des fougères, route de la Cour des Rages et de la Riverie, route du Moulinet, le Bussoy
- Vieilles-Maisons-Sur-Joudry : impasse de la menaudière
- Villemoutiers : les voies communales n° 1 et 8.



A ces travaux de voirie, s'ajoute la création d'un parking pour les professionnels à la maison de santé de Bellegarde.

Le montant de ces travaux s'élève à 1.229 671.20€ TTC. L'entreprise VAUVELLE a réalisé ces opérations

TRAVAUX DE FAUCHAGE

Les travaux de fauchage des voies communales goudronnées sont réalisés par la Communauté de Communes ou en régie par des agents communaux sur 20 communes.

Soit par l'intervention d'entreprises extérieures. Sur 18 communes réparties en 11 lots géographiques.

Les 5 entreprises retenues en 2021 sont (STN MAYNADIER, ELIBAST THILLOU, Aurélien CARROUET, BL Environnement, Sarl SELSCHOTTER) pour un montant de 60 550.38 euros HT).



Travaux d'enrobé coulés à froid

Un enrobé coulé à froid est avant tout un enrobé froid ultra mince pour la couche de surface de chaussée destiné à apporter une imperméabilisation des supports et une bonne adhérence.

Cette opération pour un montant de 140.433,36 € TTC sur les communes de Aillant-Sur-Millerson, Chatenoy, Dammarie-Sur-Loing, La Chapelle-Sur-Aveyron, Ladon, Lorris, Montbouy, Quiers-Sur-Bezone, Varennes-Changy, Vieilles-Maisons-Sur-Joudry a été confiée à l'entreprise ENROPLUS.



Trottoirs Collège Henry Becquerel (Châtillon Coligny/Saint-Geneviève-des-Bois)



Les trottoirs situés aux abords du collège de Chatillon étaient fissurés ; la Communauté a réalisé un protocole d'accord avec l'entreprise Colas afin de les reprendre totalement. Le montant de l'opération est de 34 452.00 € TTC.

Travaux aménagements Allée de la Fontaine à Bellegarde

Dans le cadre de l'enfouissement des réseaux aériens, une opération conjointe avec la commune de Bellegarde est réalisée.

Le début des travaux a début en fin de l'année 2021 et se sont terminés au premier trimestre 2022 par l'entreprise EUROVIA pour un montant de 45 600 euros TTC.

Pontage de fissures

Une commande de 14 jours pour les pontages de fissures a été passée pour un montant de 50.316 € TTC. Cela concerne les communes de Aillant-Sur-Millerson, Auville-en-Gatinais, Bellegarde, Chatenoy, Châtillon-Coligny, Dammarie-Sur-Loing, Fréville-Du-Gâtinais, La Cour-Marigny, Lorris, Noyers, Ouzouer-Sous-Bellegarde, Presnoy, Villemoutiers. Réalisation par l'Entreprise ENROPLUS.

Travaux de réparations ponctuelles en enrobé projeté

Dans le cadre de sa politique d'entretien de chaussée la Communauté a retenu l'entreprise REPAROUTE afin de réaliser des travaux de réparations ponctuelles en projetant de l'enrobé à l'aide d'un atelier spécialisé.

Le montant de l'opération est de 29 400 euros TTC.



MOBILITÉS

GESTION DU TRANSPORT SCOLAIRE EN TANT QU'ORGANISATEUR DE SECOND RANG

La Communauté de Communes est autorité organisatrice des transports de second rang.

A ce titre, elle assure un rôle de conseil et d'aide sur tout ce qui concerne la gestion de proximité : demandes de modifications de circuit, signalement de tout dysfonctionnement, gestion des indisciplines.

Pour l'année scolaire, nous avons recensé 18 indisciplines dans les transports scolaires : 8 sur le territoire de Châtillon-Coligny (dont une exclusion définitive), 10 sur le territoire de Bellegarde (dont 1 exclusion) et aucune sur le territoire de Lorris.

TRANSPORT VERS LES ÉQUIPEMENTS

Dans le cadre de l'exercice de la compétence « sport scolaire », le transport des élèves du territoire vers les équipements sportifs soit la salle Escale de Varennes, le BAF de Lorris, le complexe sportif de Lorris, le BAF de Châtillon, le BAF de St Maurice et le Gymnase de Châtillon s'est élevé en 2021 à 54 386,01 €.

Par ailleurs, pour l'ensemble des ALSH gérés par la Communauté de Communes, les déplacements des enfants sont pris en charge par la Communauté de Communes. En 2021 le budget consacré au transport des ALSH (Lorris, Varennes, Thimory, Châtillon, Bellegarde, Nogent, Montcresson, Ste Geneviève, mini-camps) s'élève à 12 409,60 €.

Enfin, dans le cadre de l'action culturelle vers les publics scolaires (élémentaires de l'ensemble du territoire), les déplacements suivants ont été pris en charge :

- ❖ Transport Expo scientifique : 1 840,30 €

TRANSPORT SOLIDAIRE

La Communauté de Communes met à disposition des associations du territoire un de ses minibus. La Communauté de Communes facture semestriellement les associations sur la base des kilomètres parcourus. Le montant varie selon le coût du carburant sur la période. En 2021, cinq associations ont emprunté ce véhicule, à 12 reprises soit 1 911,40 km parcourus.

La Communauté de Communes a mis en place un service de transport de proximité en minibus, le jeudi matin vers le marché de Lorris (ou vers l'hypermarché). Pour bénéficier de ce service, trois conditions doivent être remplies : être seuls, sans moyen de transport, ni liens familiaux. En 2021, 35 personnes étaient inscrites et en moyenne 13 personnes sont véhiculées chaque jeudi par un agent technique.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

La compétence « Gestion, entretien et extension du réseau d'éclairage public d'intérêt communautaire » a été transférée suivant un échancier différent entre le territoire du Chatillonnais et les 2 autres territoires.

Depuis 2015, un marché est actif sur le Chatillonnais avec un programme de rénovation sur 10 ans. 2495 points lumineux sont concernés avec un objectif de rénovation de 1 663 luminaires. La maintenance est assurée par la même entreprise CITEOS : 5 visites nocturnes ont été effectuées et 95 pannes ont été détectées.

Les objectifs au terme du contrat, sont les suivants :

- Rénovation mises aux normes :
 - o 100% des lampes à vapeur de mercure traitées
 - o 100% des luminaires obsolètes et vétustes rénovés
 - o 100% des luminaires rénovés en LED
 - o 72% du parc rénové
 - o 100% des armoires mises aux normes
 - o 100% des armoires équipées d'horloges astronomiques
- Optimisation énergétique :
 - o 67% d'économie d'énergie avec la mise en place de l'extinction nocturne
- Maintenance :
 - o Taux de panne instantané < 1%

Tous les ans, environ 150.000 € HT de travaux sont prévus pour le remplacement des lampes énergivores. Pour 2021, le gain énergétique est estimé à 24 000 kWh.

La répartition du parc de luminaires est la suivante, au terme des travaux de 2021 :

- 24% vétustes contre 59% en année 0
- 16% moyens contre 19% en année 0
- 17% bons contre 19% en année 0
- 43% neufs contre 3% en année 0

Sur les 2 autres territoires, environ 65.000 € de travaux sont programmés. Le choix est fait en tenant compte des préconisations faites lors de l'étude de diagnostic réalisée par l'ADEME. Le déclenchement des réparations est géré en interne par le technicien « Eclairage Public ». 2 à 3 campagnes de maintenance sont réalisées par les entreprises extérieures pour les communes les plus importantes. Pour les autres communes, la maintenance est réalisée.

En 2021, la Communauté de Communes a engagé 3.695,62 € pour le relamping (remplacement de lampes par des lampes LED).

Les feux tricolores sont inclus dans cette compétence. En 2021, le changement du contrôleur des feux tricolores à Bellegarde a été prévu suite à une longue panne.

La répartition des 1861 luminaires du Lorriçois est la suivante :

- 107 en vapeur de mercure (contre 168 en 2020)
- 971 au sodium (contre 1032 en 2020)
- 783 en led (contre 661 en 2020)

La répartition des 1271 luminaires du Bellegardois est la suivante :

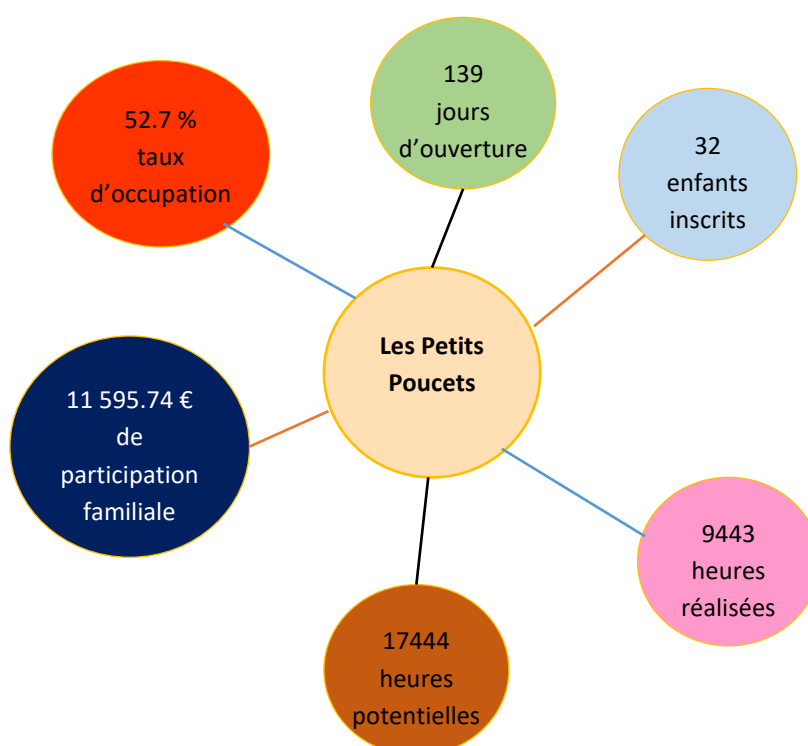
- 254 en vapeur de mercure (contre 352 en 2020)
- 697 au sodium (contre 719 en 2020)
- 320 en led (contre 200 en 2020)

La mise en sécurité des armoires est aussi planifiée selon les préconisations du diagnostic.

LA HALTE-GARDERIE - LES PETITS POUSETS

La halte-garderie est ouverte en période scolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h à 17h30. L'équipe est composée d'une éducatrice de jeunes enfants, directrice, d'une auxiliaire de puériculture et d'une professionnelle de la petite enfance. Cette équipe est renforcée par une 4^e personne, professionnelle de la petite enfance aussi, en cas de besoin.

Cette année, les enfants ont participé à des séances musicales animées par une intervenante extérieure, musicienne professionnelle, ainsi qu'à des matinées « découverte du livre », animées par la responsable de la médiathèque de Nogent-sur-Vernisson. Ces activités extraordinaires ont pris place dans un planning d'activités adaptées à l'âge des jeunes enfants.



LES RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

LORRIS

BELLE GARDE

CHATILLON-COLIGNY



Quelles missions	Pour qui	Animation
Informer	Parents	Médiation animale
Orienter	Futurs parents	Motricité
Accompagner	Professionnels de l'accueil individuel	Initiation musicale
Ecouter	Enfants	Bibliothèque / médiathèque
Animer		Sorties extérieures
		Pique-nique

RPE PÔLE DE LORRIS

L'animatrice du RPE de Lorris propose 94 séances collectives en itinérance sur 3 communes (Lorris, Thimory et Varennes-Changy) où 19 assistants maternels différents se sont déplacés soit 38 % d'entre eux. Elle reçoit 698 contacts au total (téléphone, mail, ...) dont 58 rendez-vous physiques.

RPE PÔLE DE BELLEGARDE

L'animatrice du RPE de Bellegarde propose 124 séances collectives à Bellegarde où 19 assistants maternels différents se sont déplacés soit 54 % d'entre eux. Elle reçoit 293 rendez-vous physiques.

RPE PÔLE DE CHÂTILLON COLIGNY

L'animatrice du RPE de Châtillon-Coligny propose 105 séances collectives en itinérance sur 5 communes (Nogent-sur-Vernisson, Montbouy, Montcresson, La-Chapelle-sur-Aveyron et Sainte-Geneviève-des-Bois) où 16 assistants maternels différents se sont déplacés soit 26 % d'entre eux. Elle reçoit 553 contacts au total (téléphone, mail, ...) dont 42 rendez-vous physiques.

Observatoire du nombre de places d'accueil chez les assistants maternels du territoire :

	Lorris	Bellegarde	Châtillon-Coligny	Total
Nombre assistants maternels	50	35	63	148
Nombre de places d'accueil	174	126	205	505
% assmat sur tout le territoire	34%	24%	42%	
% place accueil sur tout le territoire	34%	25%	41%	

Observatoire des âges des assistants maternels du territoire :

	Lorris	Bellegarde	Châtillon-Coligny	Total
Nombre assistants maternels	50	35	63	148
Moins 30	1	/	2	
31/50 ans	34	17	35	
51/60 ans	9	14	13	
Plus de 61 ans	6	4	13	



SOUTIEN A LA PARENTALITÉ

L'accueil Parents-enfants

Au 4 Avenue de la Quiétude à Bellegarde, une dizaine d'enfants âgés de moins de 3 ans, sont accueillis avec leur parent, le mercredi matin de 9h30 à 11h30, par une professionnelle de la petite enfance.

L'année 2021 a été marquée par le retour de ces accueils : 33 séances ont été animées contre 15 en 2020. Seul le mois d'avril a été perturbé par la crise sanitaire.

L'animatrice prépare et adapte ces ateliers en fonction des demandes des parents et des enfants.

LES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

La Communauté de Communes Canaux et forêts en Gâtinais organise des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) tous les mercredis et toutes les vacances scolaires hormis la 2^e semaine des vacances de Noël et les 3 premières semaines d'août.

Ces ALSH fonctionnent de 9h à 17h, à Lorris, Thimory, Varennes-Changy, Nogent-sur-Vernisson, Sainte-Geneviève-des-Bois, Montcresson ainsi qu'au camping de Châtillon-Coligny en juillet.

Le 12 mai 2021, a été ouvert un nouvel accueil le mercredi à Châtillon-Coligny afin de répondre à une demande croissante des familles et de « dégorger » l'ALSH de Nogent-sur-Vernisson.

Chaque accueil de loisirs du territoire propose des activités manuelles, physiques, variées et adaptées à l'âge des enfants. Certains ont pu découvrir les sports olympiques et paralympiques, d'autres ont créé des décorations de Noël pour agrémenter les espaces verts de la commune, d'autres encore ont réalisé un bulletin du centre à chaque période de vacances scolaires pour illustrer ce qu'ils y vivent.

La gourmandise, les 5 sens, la découverte de différentes cultures mondiales, le cinéma ont été, entre autres, différents thèmes abordés sur toute l'année 2021.

L'évolution de la crise sanitaire a permis certaines sorties, tout en respectant le non-brassage des enfants de différents centres : Visite de la Petite Bergerie, de la Belle de Grignon, accrobranche, journée au Domaine du Cyran, en forêt, à la Pyramide du Loup ...

Certains professionnels extérieurs sont intervenus pour initier à la musique, à la magie, ont fourni des légos géants ... une éducatrice sportive de la Communauté de Communes est intervenue dans certains accueils pour initier les enfants à de nouveaux sports.

Le mois d'avril a été perturbé par la COVID 19, nécessitant la fermeture de certains centres, la réorganisation des autres avec l'accueil des enfants dont les parents géraient la crise sanitaire (professionnels prioritaires).



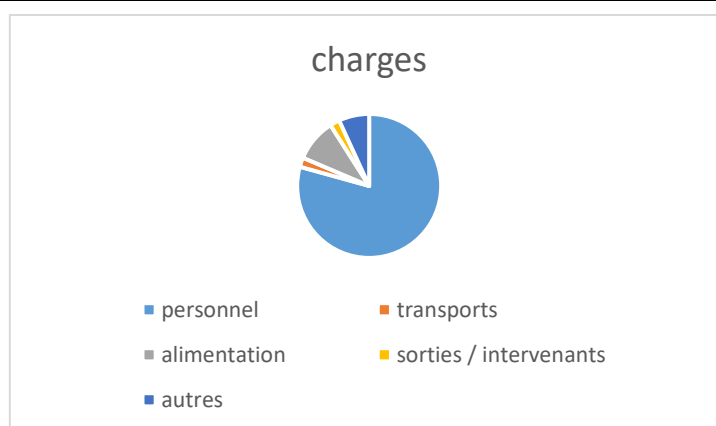
Bilan de Fréquentation 2021

Centre	Mercredi	Taux de remplissage	Petites vacances	Taux de remplissage	Juillet	Taux de remplissage	Août	Taux de remplissage
Lorris	41	85 %	32	72 %	62	77 %	38	79 %
Thimory	28	70 %	32	80 %	40	77 %	33	69 %
Varennes-Changy	29	72 %	35	88 %	44	73 %	16	57 %
Châtillon-Coligny	25	62 %	Sans objet					
Nogent-sur-Vernisson	28	57 %	22	61 %	38	63 %	34	53 %
Ste-Geneviève des-Bois	Sans objet		44	92 %	45	87 %	Sans objet	
Montcresson	Sans objet		Fermeture cause COVID		27	67 %	31	77 %

Tous les sites n'accueillent pas le même nombre d'enfants et n'ouvrent pas le même nombre de jours.

Charges de fonctionnement des ALSH :

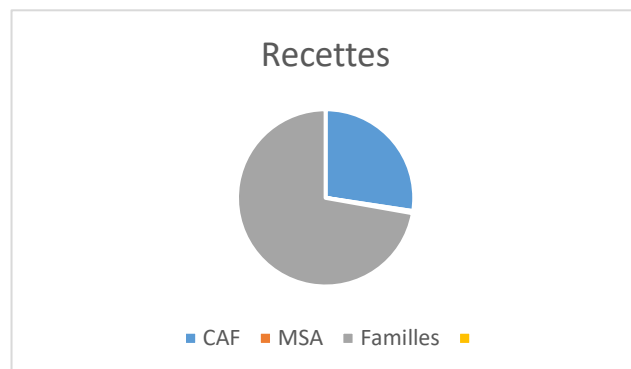
Personnel	Transports	Alimentation	Sorties/ intervenants	Autres	Total
488554.88 €	12995.58 €	58988.86 €	13457.20 €	42112,13 €	616108,65 €



Recettes de fonctionnement des ALSH :

Participation CAF	65076.82 €
Participation MSA	935.07
Familles	171560.76 €

Reste à charge de la Communauté de Communes : 378536 €



+ 12600 € de subvention à l'ALSH de Bellegarde



LE S.L.A.C.

➤ Animations proposées

En 2021, le S.L.A.C a connu, pour sa 9^{ème} année de fonctionnement un changement important avec l'ouverture de l'espace jeune de NOGENT/VERNISSON, à l'Arboretum National des Barres, ce qui a permis de proposer une offre de loisirs pour les jeunes du Châtillonnais. Pour la 1^{ère} année depuis la création du S.L.A.C, le projet montagne n'a pas pu se dérouler à cause du COVID. Par contre, la 3^{ème} édition du S.L.A.C LIVE s'est déroulée à l'espace jeune de LORRIS avec une programmation de très bon niveau. En effet cette année la tête d'affiche était le groupe « LES LEHMANS BROTHERS » de passage à Lorris avant une tournée Européenne. L'organisation des 4 semaines d'activités de l'été a été quasi normale sur les 2 sites « Lorris et Nogent », avec les règles sanitaires en plus, mais avec une fréquentation d'environ 98% sur l'ensemble du programme. 4 séjours court d'été se sont déroulés normalement, avec au programme multitudes activités sportives, culturelles et surtout la gestion de la vie quotidienne en groupe (préparation des repas, ménage, veillées, ...).

Une année encore perturbée par le COVID, avec les fermetures des espaces jeunes aux vacances de printemps et une fréquentation moins importante sur les périodes hors vacances scolaires.

Heures d'animations

- Lorris
 - mercredis, vendredis et samedis (hors vacances scolaires) :
 - 34 semaines d'ouvertures X 14h00 soit 476h00 d'ouvertures.
 - Vacances scolaires (hiver, printemps, été et automne) :
 - 8 semaines d'ouvertures X 40h00 soit 320h00 d'ouvertures
- Nogent sur Vernisson :
 - mercredis et vendredis
 - 12 semaines d'ouvertures X 10h00 soit 120h00 d'ouvertures.
 - Vacances scolaires (été et automne) :
 - 6 semaines d'ouvertures X 40h00 soit 240h00 d'ouvertures.

- Séjours été :
 - 4 jours X 4 séjours = 16 jours X 10h00 soit 160h00 d'ouvertures.

Soit un total de 1316h00 d'ouvertures

- Interventions Collèges :
 - Collège de Lorris 1h30 X 30 jours= 45h00.
 - Mardis
 - Collège Bellegarde 2h30 X 30 jours = 75h00.
 - Vendredis.
 - Collège de St Geneviève des Bois 2h30 X 30 jours = 75h00.
 - Jeudis.

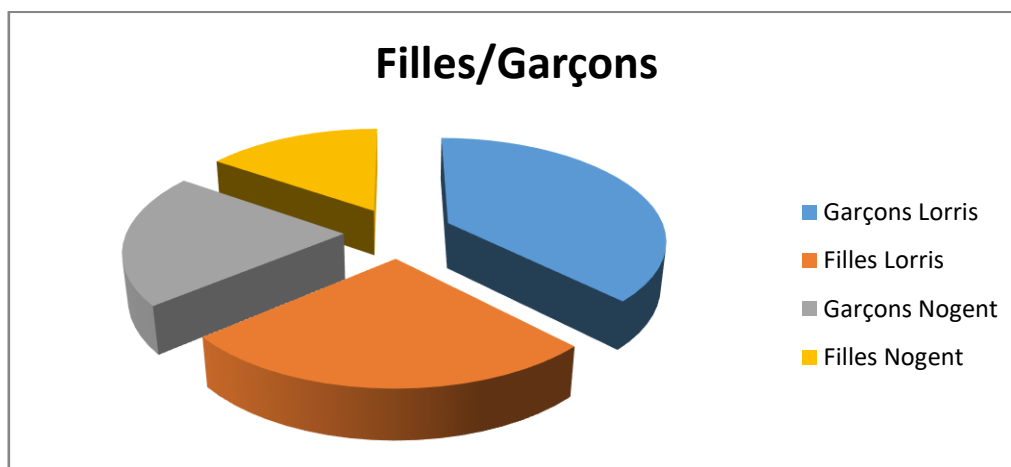
Soit 195h00 d'animations aux collèges.



TOTAL Général d'ouverture = 1511h00

Fréquentation

- Lorris :
 - 129 jeunes inscrits du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.
 - 53 filles et 76 garçons
- Nogent :
 - 73 jeunes inscrits du 1^{er} juillet au 31 décembre 2021
 - 31 filles et 42 garçons
 - Soit un total de 202 jeunes inscrits sur les 2 structures.



Heures présences jeunes :

- Lorris :
 - 2912h de présences jeunes hors vacances scolaires.

- 4522h de présences jeunes pendant les vacances scolaires.

Soit un total de 7434h

- Nogent :
 - 892h de présences jeunes hors vacances scolaires.
 - 3252h de présences jeunes pendant les vacances scolaires.

Soit un total de 4144h

TOTAL Lorris + Nogent de 11578h de présences jeunes.

CRÉATION ET GESTION DE MAISONS DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRES

La Communauté de Communes assure la gestion bâtiminaire de 3 maisons de santé situés à Bellegarde, Châtillon-Coligny et Lorris, ainsi que du cabinet médical de Ladon, et un dispositif de télémedecine.

L'objectif de la Communauté de Communes est de proposer un cadre d'exercice adapté aux professionnels de santé, et de proposer les conditions les plus favorables possibles à l'installation de nouveaux professionnels, en particulier les médecins généralistes dont le manque se fait sentir sur certaines parties du territoire.

La Communauté de Communes s'est également adjoint les services d'un cabinet spécialisé pour le recrutement de médecins.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

La commission Action Sociale a proposé les subventions suivantes qui ont été approuvées par le Conseil Communautaire du 16 mars 2021 :

Nom de l'association	Montants votés par le conseil communautaire
Mission Locale du Montargois et Giennois (AIJAM)	13 800,00 €
ADAPA de Lorris	8 500,00 €
ADAPA Bellegarde	5 500,00 €
ADAPA Châtillon-Coligny	6 000,00 €
S.E.G.	8 000,00 €
CIDFF	4 500,00 €

FRANCE SERVICES : PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Après la labellisation de la France Services de Bellegarde en 2020, la France Services de Châtillon Coligny a également été labélisée le 1^{er} avril 2021.

Qu'est-ce qu'une France Services ?

- ↗ Une Information de 1^{er} niveau sur les droits et les démarches
- ↗ Un accompagnement dans les démarches administratives en ligne
- ↗ Un relais auprès des référents des services de l'Etat en cas de situations complexes

Chiffres Clés 2021

Bellegarde : 1126 demandes ( de 32 %)

Châtillon Coligny : 728 demandes



Evolution mensuelle

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Bellegarde	85	100	80	89	110	111	113	62	98	111	90	77
Châtillon Coligny			27	47	68	65	79	65	85	82	113	97

GUICHET ENREGISTREUR – DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

Les France Services de la CCCFG assurent l'accueil et l'information des demandeurs de logements sociaux.

- 36 demandes ont été enregistrées sur le pôle de Bellegarde
- 7 demandes ont été enregistrées sur le pôle de Châtillon Coligny



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

La Communauté de Communes assure la gestion et l'entretien d'un certain nombre d'équipements sportifs, sur l'ensemble du territoire ; est reconnu d'intérêt communautaires par délibération en date du 25 septembre 2018 tout équipement sportif actuel ou à créer s'il répond aux deux critères alternatifs suivants :

1. Equipement destiné à l'apprentissage de la natation au bénéfice du public scolaire.
2. Equipement sportif couvert favorisant la pratique multisport des publics scolaires et collégiens à raison d'un équipement de même nature pour une même commune permettant de contribuer au développement de la politique sportive définie par la Communauté de Communes.
3. Soit les équipements suivants :
 - Le bassin de natation sis à Lorris,
 - Le complexe sportif et dojo sis à Lorris,
 - Les salles sportives intercommunales sis à Varennes-Changy,
 - Le Gymnase sis à Châtillon-Coligny,
 - Le dojo sis à Châtillon Coligny,
 - Les Bassins d'Apprentissage Fixes sis à Châtillon-Coligny et à Saint-Maurice-sur-Aveyron,
 - La piscine de Bellegarde.

Ces équipements, mis à la disposition des Collèges, des écoles, des associations et du public participant au développement et à la pérennisation des activités sportives et éducatives sur le territoire intercommunal.

POLITIQUE SPORTIVE

La politique sportive a pour objet de favoriser la pratique du sport chez les jeunes par des interventions sur le temps scolaire au travers de 3 axes :

Le sport Terrestre

- La mise en œuvre opérationnelle a débuté le 1^{er} Septembre 2019.
- Les interventions dans les écoles de 4 éducateurs sportifs sont organisées par la Communauté de Communes en lien avec les directeurs et directrices d'écoles depuis septembre 2019. Les 4 éducateurs sportifs sont : Thibault Debruyne pour le Bellegardois au moyen de la signature d'une convention de mise à disposition individuelle, Anita Plassard pour le Châtillonnais, Samuel Fontaine et Mathieu Morlet pour le Lorriçois.
- Les interventions en sport terrestre sont proposées à chaque enseignant du primaire (du CP au CM2) pour 1 ou 2 unités d'apprentissage de 6 à 12 séances. Les cycles EPS proposés sont élaborés en concertation avec les enseignants.
Du matériel pédagogique pourra être mis à disposition des éducateurs de chaque pôle afin de compléter le matériel déjà présent dans les écoles.

- Les transports seront organisés et pris en charge par la Communauté de Communes selon les programmations d'interventions sportives définies par la communauté.

Des activités sportives terrestres ont donc été proposées dans les gymnases ou aux abords des établissements scolaires lorsque les conditions climatiques ont été favorables.

La Natation Scolaire

- Les transports en direction des bassins d'apprentissage sont organisés et pris en charge financièrement par la Communauté de Communes depuis le 1^{er} septembre 2019.
- L'organisation sur les 4 Bassins est reconduite en conformité avec la réglementation en vigueur :
 Pour le Lorriçois 12 séances sur 6 semaines en cycle choc de natation pour les classes de GS au CM2. L'intervention d'un MNS supplémentaire pour les classes de CE2 CM1 et CM2 a permis d'améliorer l'enseignement de la natation.
 Pour le Châtillonnais 1 trimestre de natation pour les classes de GS au CM2 avec intervention du MNS sur tous les niveaux de classes.
 Pour le Bellegardois 12 séances sur 6 semaines en cycle choc pour les CE2, CM1 et CM2.
 Les GS, CP et CE1 de Bellegarde et CP CE1 de LADON ont pu se rendre à la piscine de Lorris pour 12 séances de natation.

Les manifestations sportives

- Il est prévu d'organiser conjointement avec les enseignants une ou plusieurs manifestations sportives dès lors qu'elle concerne au moins la moitié des écoles ou groupe scolaire d'un pôle (Parcours de régularité, USEPIADE, fête du sport). Les manifestations sportives n'ont pas été organisées en 2021 en raison du contexte sanitaire.

GLOSSAIRE

ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement
 BAF : Bassin d'apprentissage fixe
 3CBO : Communauté de Communes Clery Betz et Ouanne
 3CFG : Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais
 CC4V : Communauté de Communes des 4 Vallées
 EPAGE : Établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau
 EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
 EPTB : Etablissement Public Territorial de Bassin
 IC : Intérêt Communautaire
 CLECT : Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées
 FS : France Services
 GEMAPI : Gestion des milieux aquatique et prévention des inondations
 MNS : Maître-Nageur Sauveteur
 MSAP : Maison de Services à la Population
 PACT : Projet artistique et culturel de territoire
 RAM : Relais d'Assistants Maternels
 RPE : Relais Petite Enfance
 SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours
 SLAC : Service des Loisirs et d'Animations Communautaire
 SPANC : Service public d'assainissement non collectif

Siège Administratif : 155 Rue des Erables - 45260 LORRIS

☎ : 02.38.92.31.11

Mail : accueil@comcomcfg.fr

www.comcomcfg.fr

www.tourisme-gatinais-sud.com